

APRÈS L'ARRESTATION D'UN GROUPE DE
CONSPIRATEURS ÉTRANGERS CONTRE NOTRE PAYS
**L'ALGÉRIE, UN REMPART INEXPUGNABLE
FACE AUX CONSPIRATIONS ET AUX
MANŒUVRES HOSTILES**

L'expert algérien Ahmed Mizab a souligné que l'Algérie s'impose comme un rempart inexpugnable contre lequel viennent se briser toutes les conspirations et manœuvres hostiles ciblant la stabilité du pays et sa sécurité nationale.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 2 Joumada El Ouela 1448 - 13 Octobre 2026 - N° 1408 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE
**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
SAÏD CHANEGRIHA
INSPECTE LE PROJET
DE RÉALISATION D'UN
HÔPITAL MILITAIRE
UNIVERSITAIRE À
TINDOUF**



Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a procédé, lundi, au 3e jour de sa visite en 3e Région militaire, à l'inspection du projet de réalisation d'un hôpital militaire universitaire à Tindouf, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P.16

BRAHIM GHALI, PRÉSIDENT DE
LA RÉPUBLIQUE ARABE
SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE
**« L'UNITÉ NATIONALE, UN
PILIER FONDAMENTAL DE
LA CONSOLIDATION DE
L'ENTITÉ NATIONALE
SAHRAOUIE »**

L'unité nationale a constitué un pilier fondamental dans la consolidation de l'entité nationale sahraouie, la préservation de son identité et le maintien de sa place parmi les peuples et les nations, a affirmé le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali.

P.7

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PLUS DE 500 NOUVELLES FORMATIONS AGRÉÉES POUR 2026-2027



P.3

Pour l'année universitaire 2026-2027, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a agréé plus de 510 formations inédites. Quatre sur cinq concernent les sciences et les technologies, a annoncé lundi un responsable du ministère.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

EXPORTATION DE 2,3 TONNES DE MÉDICAMENTS VERS LA CÔTE D'IVOIRE

La société pharmaceutique SOPHAL a exporté, lundi, une cargaison de 2,3 tonnes de médicaments vers la Côte d'Ivoire, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

P.4

EN VISITE DE TRAVAIL À BLIDA

MME MEDDAHI ÉVOQUE LES OUTILS NUMÉRIQUES POUR DYNAMISER LE TOURISME LOCAL

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a rappelé lundi à Blida que le numérique est un levier important pour faire progresser le tourisme intérieur. Le recours aux technologies modernes doit contribuer à renouveler la gestion et la promotion des richesses touristiques des différentes wilayas du pays.

Par Youcef Hamidi

Au début de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, menée avec le wali, M. Djamel Eddine Hashas, la ministre a assisté à une présentation détaillée de la situation du secteur. Elle a ensuite expliqué que la stratégie numérique, appliquée conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la numérisation de tous les secteurs, a pour objectif de développer toutes les formes de tourisme intérieur, notamment thermal, montagnard et saharien.

Mme Meddahi a indiqué que son département entendait perfectionner les plateformes de promotion touristique, afin de présenter une carte interactive des destinations du pays, de faire connaître la diversité de leurs attraits et les services modernes proposés. Cette démarche vise aussi à améliorer la qualité des prestations, à associer tourisme et transformation numérique et à mettre en valeur le patrimoine culturel et civilisationnel.

La ministre a également précisé que le ministère poursuivait la modernisation des méthodes de gestion administrative. Il s'agit notamment d'intégrer les outils numériques et les technologies récentes aux opérations de gestion,



de réservation et de paiement électronique, afin de rehausser les services. Pour illustrer cette transition, des guides touristiques ont présenté durant la visite une vidéo faisant appel à l'intelligence artificielle (IA) pour promouvoir les richesses de la wilaya, ainsi qu'une application mobile consacrée aux destinations de Blida et d'autres wilayas.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de mobiliser des solutions numériques modernes pour stimuler le tourisme intérieur et faire connaître ses atouts. La ministre a salué le travail des jeunes ayant suivi une formation de guide touristique.

Mme Meddahi a aussi mis en avant le potentiel de Blida, où l'activité économique et touristique progresse, avec une hausse de la fréquentation des visiteurs et des touristes. Elle a estimé qu'il était nécessaire de « renforcer la formation, de miser sur la numérisation et d'œuvrer à l'amélioration de la qualité des services ».

Au siège de la wilaya, elle a présidé la remise des cartes d'accréditation aux guides touristiques. Elle a rappelé que ceux-ci devaient porter le costume traditionnel, symbole authentique de l'identité nationale. Elle a également remis de nouvelles li-

cences d'exploitation à des agences de tourisme et de voyage, qui « représentent un partenaire essentiel pour stimuler le tourisme », selon la ministre. Pour élargir les possibilités d'hébergement touristique dans la wilaya, la ministre a remis, dans la commune de Chréa, les documents autorisant l'exploitation de chalets appartenant à des particuliers, dans le cadre de l'hébergement chez l'habitant. Cette formule s'adresse aux familles ainsi qu'aux personnes en quête de nature et de détente, tout en augmentant la capacité d'accueil touristique locale.

Afin d'accroître les capacités hôtelières de la wilaya, Mme Meddahi a inauguré à Chréa un établissement trois étoiles de 93 lits, puis un hôtel une étoile de 56 lits dans la ville de Blida. Elle a par ailleurs examiné l'état d'avancement du chantier d'un hôtel de 60 lits à Boufarik.

En visitant une exposition d'artisanat traditionnel à la Maison de l'artisanat traditionnel d'Ouled Yaïch, la ministre a appelé à poursuivre les actions de sauvegarde de cet artisanat et à accompagner les artisans dans l'obtention du label de qualité et d'authenticité. Selon elle, cette démarche permettra de « protéger les produits traditionnels contre la contrefaçon et de faciliter leur accès aux marchés étrangers ».

Y.H

RENTREE UNIVERSITAIRE 2026-2027

KAMEL BADDARI PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION CONSACRÉE AU SUIVI DES DOSSIERS DU SECTEUR

Une réunion de coordination a été présidée dimanche dernier par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, avec les cadres du ministère, afin d'assurer le suivi de la rentrée universitaire 2026-2027 et d'examiner l'état d'avancement des différents dossiers et programmes sectoriels.

Par Ikram Haou

Cette réunion a été organisée en présence des recteurs des universités d'Alger 3 et de Blida 1, au cours de laquelle plusieurs sujets prioritaires ont été abordés. Les participants ont élaboré un plan d'action pour assurer le bon déroulement de l'année universitaire dans les meilleures conditions. Concernant la rentrée universitaire et la formation, ils ont insisté sur la nécessité d'assurer le démarrage effectif des cours, de respecter le volume horaire semestriel, de renforcer l'enseignement en anglais, de développer les parcours de formation individuels et d'assurer le suivi du projet de double formation en médecine et en licence en langue anglaise.

En outre, concernant les différents services liés à la vie étudiante, ils ont souligné l'obligation d'assurer le suivi de la propreté des résidences universitaires, du transport et des conditions de vie des étudiants. Ils ont également annoncé des programmes de réhabilitation des résidences et d'amélioration des conditions d'hé-

bergement au sein des cités universitaires.

S'agissant des infrastructures et des nouveaux projets, les participants ont abordé le suivi du budget consacré à la réhabilitation des résidences universitaires, ainsi qu'aux nouvelles infrastructures et aux nouvelles facultés de médecine. Ils ont également examiné le budget alloué aux projets d'aménagement des établissements universitaires, l'introduction de nouvelles rubriques d'activités dans la nomenclature budgétaire (système de classification officiel permettant d'identifier, d'enregistrer et de suivre les recettes et les dépenses publiques selon des critères normalisés), ainsi que le budget destiné à la réhabilitation de l'Université des sciences de la santé à Alger.

À propos du dossier de l'innovation et de l'entrepreneuriat, les participants ont débattu des anciens et des nouveaux projets, tout en abordant le dispositif national algérien de soutien et de financement des étudiants et des diplômés universitaires (Protomarket). D'autres dossiers ont également

été examinés, notamment la création d'entreprises, le développement des filiales des établissements universitaires, le renforcement de l'innovation et de l'entrepreneuriat, le suivi de l'intégration des mécanismes de financement et d'investissement en Bourse, ainsi que le suivi du projet d'intelligence artificielle et le développement du système Progress dans sa deuxième version, tout en veillant à la concordance des chiffres et des indicateurs entre les structures concernées.

Sans oublier la situation des étudiants étrangers et les conditions de leur accueil et de leur transport depuis les aéroports vers les établissements universitaires, les participants ont également évoqué le développement du programme « Study in Algeria », lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour attirer les étudiants internationaux dans les universités algériennes, ainsi que le suivi de la coopération internationale et des projets de partenariat.

En plus de ces dossiers, ils ont également discuté du suivi des

textes réglementaires en cours d'élaboration, des dossiers de recrutement des enseignants en sciences médicales et des enseignants-chercheurs, de l'actualisation des critères de recrutement, ainsi que du suivi des biens transférés au secteur de l'Enseignement supérieur et des dossiers d'évaluation et de valorisation. Ils ont, en outre, examiné le budget de l'année 2027, les besoins financiers liés aux nouveaux programmes et les projets de réalisation programmés pour l'année universitaire 2026-2027.

En conclusion, cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des différents dossiers du secteur et de la coordination des efforts entre l'administration centrale et les établissements universitaires, afin de garantir la bonne exécution des programmes tracés, d'améliorer les conditions de formation et de vie universitaire, tout en soutenant la transition vers une université innovante et ouverte sur son environnement économique et international, indique le communiqué du ministère.

I. H.

APRÈS L'ARRESTATION D'UN GROUPE DE CONSPIRATEURS ÉTRANGERS
CONTRE NOTRE PAYS

L'ALGÉRIE, UN REMPART INEXPUGNABLE FACE AUX
CONSPIRATIONS ET AUX MANŒUVRES HOSTILES

L'expert algérien Ahmed Mizab a souligné que l'Algérie s'impose comme un rempart inexpugnable contre lequel viennent se briser toutes les conspirations et manœuvres hostiles ciblant la stabilité du pays et sa sécurité nationale.

Dans une déclaration à l'APS, M. Mizab, spécialiste des questions politiques et expert en géopolitique et en sécurité, a précisé que "le régime marocain du Makhzen, dont la politique régionale repose sur des visées hostiles et des convergences sécuritaires préoccupantes, ne peut s'attendre à ce que l'Algérie aborde avec naïveté ces signaux d'alerte, ou qu'elle ferme les yeux sur les réseaux ou relais activés pour porter atteinte à sa souveraineté".

"Si le régime du Makhzen mise sur la multiplicité des moyens, le changement d'intermédiaires et le contournement des règles régissant les relations entre les Etats, l'approche algérienne repose, quant à elle, sur la vigilance stratégique, la souveraineté dans la prise de décision et la capacité à transformer les données sécuritaires en preuves et en riposte décisive", a-t-il dit, soulignant que "les Etats qui parient sur la déstabilisation de leurs voisins ne font que semer les germes de la tension dans leur propre environnement, tandis que la force de l'Algérie réside dans la solidité de ses institutions, la cohésion de son front intérieur et l'indépendance de sa décision nationale".

L'opération sécuritaire menée par les services de la Sûreté nationale à Oran, qui ont réussi à démanteler un réseau criminel international marocain qui préparait des actes de sabotage sur le territoire national, s'inscrit dans le cadre de la série de succès réalisés par les institutions sécuritaires dans le

démantèlement des réseaux criminels et la mise en échec des projets de sabotage, ce qui met en évidence, a-t-il dit, "l'importance d'une lecture stratégique qui dépasse le cadre de l'incident sécuritaire pour soulever de sérieuses interrogations sur la nature des moyens employés pour cibler l'Algérie et tenter de porter atteinte à sa sécurité et à sa stabilité".

"Le message stratégique de cette opération est clair : l'Algérie n'est pas un espace ouvert aux réseaux criminels ni aux tentatives d'infiltration et de sabotage, sa sécurité nationale n'est ni négociable ni un terrain d'expérimentation et quiconque envisage de porter atteinte à l'intégrité des citoyens, aux biens ou aux institutions de l'Etat doit savoir que de tels actes se heurteront aux dispositifs juridiques et sécuritaires de l'Etat et que parier sur l'infiltration du front intérieur aura un coût exorbitant en termes de traque, d'enquêtes et de poursuites judiciaires", a soutenu M. Mizab.

L'Algérie, a-t-il ajouté, "n'est pas un terrain ouvert aux quatre vents, et sa sécurité nationale est hors de portée des calculs du régime du Makhzen ou des paris de ses alliés", rappelant que "l'Etat algérien, avec ses institutions sécuritaires et de renseignement, dispose de l'expérience et du niveau de préparation nécessaires pour détecter les menaces, les neutraliser et déjouer les tentatives d'infiltration et de sabotage avant qu'elles n'atteignent leurs objectifs".

La mise en échec d'un plan hostile témoigne du niveau élevé de vigilance sécuritaire et géopolitique de l'Etat algérien

D'un point de vue sécuritaire et stratégique, cette opération qualitative témoigne du "niveau élevé de vigilance institutionnelle, de l'efficacité de l'action sécuritaire anticipative et de la capacité de l'Etat algérien à protéger sa sécurité et son espace national, et à faire face aux menaces avant qu'elles ne passent du stade de la planification à celui de l'exécution", a estimé l'expert.

En effet, "dans la doctrine sécuritaire moderne, le succès se mesure à la capacité de détecter la menace à un stade précoce, d'en déterminer les ramifications potentielles et de neutraliser sa capacité de mise à exécution", a-t-il expliqué.

Les investigations ont révélé que les membres de ce réseau planifiaient des actes de sabotage, l'opération ayant ainsi mis en évidence "l'importance réelle du travail sécuritaire professionnel et proactif, reposant sur la surveillance, l'analyse, l'enquête, la coordination et l'intervention au moment opportun", a-t-il poursuivi.

Et d'ajouter que cette opération illustre également "l'importance de la préparation opérationnelle du renseignement", estimant que les institutions sécuritaires "méritent des éloges pour le succès de cette intervention, mais aussi pour la valeur du travail analytique et proactif, qui permet de passer du stade du

soupçon à l'identification des éléments de risque, puis à la neutralisation de leur capacité à porter atteinte à la sécurité de l'Etat".

"La force de l'Etat ne se manifeste pas uniquement dans une réaction retentissante après la commission d'une attaque, mais aussi dans sa capacité à détecter, calmement et méthodiquement, les risques et à les neutraliser, tout en préservant la continuité des institutions et la confiance de la société", a-t-il relevé.

Pour rappel, les premières investigations menées dans le cadre de cette opération ont révélé que les membres de ce réseau planifiaient des actes de sabotage sur le territoire national, avait indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), précisant que les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont, au début du mois d'octobre, "déjoué le plan criminel de ce réseau et arrêté 61 ressortissants marocains, dont un ancien militaire de l'armée marocaine".

Les suspects, après avoir atterri à l'aéroport international de Tunis, ont pénétré sur le territoire national en empruntant des sentiers montagneux escarpés et des chemins forestiers isolés dans la région d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, limitrophe de la frontière tunisienne, avant de se rendre par voie terrestre dans la wilaya d'Oran, où il comptaient mettre à exécution leurs actes de sabotage.

RA

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE
AU PROFIT DES WILAYAS
M. SAYOUD PRÉSIDE
UNE RÉUNION DE LA COMMISSION
INTERMINISTÉRIELLE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, lundi, l'ouverture des travaux de la réunion de la commission interministérielle chargée du suivi et de l'évaluation du bilan de mise en œuvre des programmes de développement dans le cadre du Programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de nombre de wilayas, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la coordination intersectorielle, vise à évaluer l'état d'avan-

cement des projets tracés, à examiner les difficultés rencontrées et à prendre les mesures nécessaires pour accélérer la réalisation, afin d'atteindre les objectifs de développement escomptés et de répondre aux préoccupations des citoyens, précise le communiqué. La réunion s'est tenue au siège du ministère, en présence des walis de Tindouf, Tissemsilt, Khenchela, Djelfa, Messaad et Aïn Oussara, ainsi que des représentants des différents départements ministériels concernés, ajoute la même source.

RA

ELECTIONS LOCALES
L'ANIE ANNONCE LE BILAN DÉFINITIF
DU NOMBRE DE LISTES DE CANDIDATS

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, lundi dans un communiqué, le bilan définitif du nombre de listes de candidats déposées dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) prévue le 28 novembre prochain.

L'ANIE a annoncé le bilan définitif du nombre de listes de candidats déposées à l'expiration du délai légal de dépôt, en vertu du décret présidentiel 26-284 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, prévue le 28 novembre 2026, et en application des dispositions de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime

électoral, modifiée et complétée.

S'agissant des APC, le nombre de listes déposées à travers l'ensemble des communes du pays s'élève à 5.631 listes, dont 5.371 présentées sous l'égide d'un parti politique, 239 listes indépendantes et 21 listes présentées au titre d'une alliance de partis politiques, tandis que le nombre total de candidats est de 141.388.

Concernant les APW, 434 listes ont été déposées à travers l'ensemble des wilayas du pays, dont 405 listes présentées sous l'égide d'un parti politique, 24 listes indépendantes et 5 listes présentées au titre d'une alliance de partis politiques, tandis que nombre total de candidats est de 21.476, précise la même source.

RA

RAMADHAN 2027
POURSUITE DES INSCRIPTIONS POUR BÉNÉFICIER DE L'ALLOCATION
DE SOLIDARITÉ JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, a annoncé, lundi dans un communiqué, que les inscriptions pour bénéficier de l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan 2027, lancées dimanche, se poursuivront jusqu'au 9 novembre prochain.

A ce titre, le ministère porte à la connaissance des citoyennes et citoyens souhaitant s'inscrire pour bénéficier de l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan 2027, estimée à 10.000 DA, que les inscriptions, lancées dimanche, s'étaleront sur une durée de 30 jours pour prendre fin le lundi 9 novembre 2026, conformément à l'arrêté du ministre de l'Intérieur,

des Collectivités locales et des Transports du 10 octobre 2026, portant fixation des dates de début et de fin de la révision annuelle du fichier numérique des personnes remplissant les conditions d'éligibilité à l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan 2027.

Ainsi, "les personnes souhaitant s'inscrire et réunissant les conditions d'éligibilité prévues par le décret exécutif n 25-86 instituant une allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan, consultable et téléchargeable sur le site électronique du ministère, sont invitées à engager les démarches nécessaires, tout en veillant à fournir des informations exactes et précises".

Les inscriptions s'effectuent via le site électronique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports (www.interieur.gov.dz) ou en se rendant directement au siège de la commune de résidence muni du formulaire de demande de l'allocation, téléchargeable également sur le site officiel du ministère.

A noter que les citoyens déjà inscrits et ayant bénéficié de l'allocation de solidarité au titre de l'année 2026 ne sont pas concernés par le renouvellement de leur demande, conclut le communiqué.

RA

AADL 3

TOUTES LES DEMANDES SERONT PRISES EN CHARGE DÉCLARE BELARIBI À OUM EL BOUAGHI

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé hier à Oum El Bouaghi que les demandes déposées dans la wilaya au titre du programme de location-vente AADL 3 seraient toutes prises en charge dans les 24 prochains mois.

Par Saïd Slimani

En visite sur le chantier des 600 logements AADL, achevés à la sortie ouest de la ville, le ministre a précisé que les quelque 7 000 demandes enregistrées seraient satisfaites. Il a appelé à mobiliser les terrains nécessaires, dans le chef-lieu comme dans les autres communes, pour mener à bien le pro-

gramme d'ici deux ans. Il souhaite ainsi qu'Oum El Bouaghi figure « parmi les premières wilayas à clore le dossier AADL 3 ». Mohamed Tarek Belaribi a aussi rendu hommage aux entreprises qui construisent les logements AADL dans le pays depuis le lancement du programme. Le nombre d'unités réalisées en Algérie approche, a-t-il indiqué, le million. Insistant sur la nécessité de soutenir et d'encoura-

ger les entreprises du bâtiment, il a affirmé que les projets AADL 3 avancent à travers le pays grâce aux efforts des Algériens, aux entreprises nationales et aux matériaux de construction locaux. Pour l'année 2026, Oum El Bouaghi s'est vu attribuer 3 000 logements en location-vente AADL. Ils seront implantés dans le chef-lieu de wilaya et dans la commune d'Aïn M'lila.

S.S



MÉDECINE DU TRAVAIL

PLUS DE 13 000 CAS DE PATHOLOGIES RECENSÉS ET 4 017 AFFECTIONS MÉCONNUES DÉPISTÉES

Le directeur général de l'Entreprise de médecine du travail (Prestimed), Anis Boutoutou, a présenté, lors de son passage dans l'émission « L'invité du jour », diffusée par la Chaîne III de la Radio nationale, l'état des lieux de la santé des travailleurs algériens.

Par Malika Azeb

Prestimed est une entreprise publique économique dépendant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, dont les missions sont variées et vont des prestations médicales en matière de médecine du travail à l'étude et à l'évaluation des risques professionnels. Une autre mission est liée aux campagnes de sensibilisation contre les différentes pathologies, a déclaré ce responsable.

La médecine du travail est obligatoire en Algérie, comme le mentionne la loi 87-07. L'employeur est donc dans l'obligation de faire bénéficier ses employés d'un suivi médical périodique afin de détecter d'éventuelles maladies pouvant être graves.

Dans ce contexte, Anis Boutoutou a indiqué que plus de 13 000 cas de pathologies avaient été recensés et que 4 017 affections jusque-là méconnues avaient été dépistées, tout en annonçant une accélération de la prévention et de la numérisation des prestations.

Parmi les maladies généralement rencontrées dans le monde professionnel figurent l'hypertension artérielle, le diabète, les troubles respiratoires, les problèmes psychiques et les infections dermatologiques, a également affirmé le directeur de Prestimed, en présentant les principaux résultats des activités de dépistage et de suivi médical des travailleurs.

Il a précisé que l'entreprise avait recensé 13 145 cas de différentes pathologies, dont les dyslipidémies. L'hypertension artérielle représente 22 % des maladies et le diabète, 12

% de la population ciblée par les prestations de médecine du travail.

Pour ce qui est des maladies professionnelles proprement dites, ce responsable a souligné qu'elles concernaient notamment les infections respiratoires et dermatologiques liées à l'exposition à certains risques dans des domaines d'activité spécifiques, tels que les substances chimiques et les risques présents dans l'environnement professionnel.

M. Boutoutou a également insisté sur la progression des troubles psychiques dus au stress au travail, en évoquant le burn-out et les difficultés croissantes à gérer les pressions professionnelles, ajoutant qu'« il y a des maladies psychiques qui s'imposent fortement ces dernières années ».

En raison du caractère préventif de la médecine du travail, « Prestimed ne dispose pas de psychologues permanents pour la prise en charge de ces malades psychiques, mais, une fois que la pathologie est détectée, le malade est orienté vers des médecins spécialistes conventionnés avec Prestimed pour être suivi », a expliqué Anis Boutoutou.

En termes de chiffres, l'intervenant a souligné qu'entre janvier et septembre 2026, Prestimed avait réalisé 51 000 visites médicales, contre 46 883 durant la même période de l'année écoulée, soit une hausse de près de 9 %.

« Cette importante progression revient à l'amélioration continue des prestations et de la qualité des services effectués par Prestimed dans l'accompagnement de ses clients », a déclaré M. Boutoutou, ajoutant que l'entreprise avait signé, durant l'année 2026, 109 conventions, ce qui

représente un effectif de 20 683 travailleurs.

Ces visites ont permis de détecter 4 017 cas de pathologies jusque-là méconnues des employés concernés, dont 502 cas identifiés lors des visites médicales, 1 620 grâce aux bilans biologiques et 1 895 à travers l'imagerie et les avis des médecins spécialistes.

Selon ce responsable, ces chiffres démontrent le rôle préventif de la médecine du travail, qui ne se limite pas uniquement à la délivrance des certificats d'aptitude.

En plus des visites médicales effectuées par ses services, Prestimed poursuit ses campagnes de dépistage précoce des cancers, notamment à l'occasion d'Octobre Rose et de Novembre Bleu, en collaboration avec la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et la Télévision algérienne. Des opérations organisées dans plusieurs régions du pays ont permis de toucher près de 10 000 citoyens, notamment à Alger, Tizi Ouzou et Djelfa.

Abordant la question liée à la modernisation de Prestimed, ce responsable a annoncé la mise en place d'une plateforme numérique, « Wikaya », destinée à assurer une gestion intégrée et optimale de ses activités. Avec cette plateforme, l'entreprise passe de la numérisation de certaines fonctions à la numérisation complète de sa gestion, a-t-il expliqué.

Il a ajouté que cette plateforme couvrirait l'ensemble du processus, depuis la négociation et la signature des conventions jusqu'à la planification des prestations, la facturation, le recouvrement et le reporting, en permettant également l'établissement

des factures immédiatement après la réalisation des prestations.

M. Boutoutou a également insisté sur « la confidentialité des données médicales et la sécurisation des accès réservés aux entreprises par-tenaires ».

Prestimed compte également élargir ses interventions au-delà des visites d'embauche et des contrôles périodiques. Dans ce sens, Anis Boutoutou a évoqué la rencontre entre Prestimed et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, au cours de laquelle il a été question de l'évaluation de l'activité de l'entreprise.

Le ministre a souligné, lors de cette réunion, la nécessité de donner un nouvel élan à l'activité de Prestimed à travers le renforcement de ses capacités organisationnelles et techniques, l'optimisation de l'exploitation de ses ressources humaines et matérielles et le développement des mécanismes de coordination avec les différents acteurs dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

« Le risque zéro n'existe pas », a-t-il souligné, en insistant sur la nécessité de réduire autant que possible les accidents du travail.

L'entreprise, qui accompagne près de 2 000 entreprises publiques et privées, ambitionne également de renforcer sa présence territoriale, notamment dans l'Est, l'Ouest et le Sud du pays, et ce, pour « faire évoluer la médecine du travail vers une prévention plus étendue, associant dépistage précoce, évaluation des risques et accompagnement médical spécialisé ».

MA

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

EXPORTATION DE 2,3 TONNES DE MÉDICAMENTS VERS LA CÔTE D'IVOIRE

La société pharmaceutique SOPHAL a exporté, lundi, une cargaison de 2,3 tonnes de médicaments vers la Côte d'Ivoire, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Une deuxième cargaison de médicaments devrait être expédiée vers la même destination dans les prochaines semaines, "dans une démarche qui reflète le développement que

connait l'industrie pharmaceutique algérienne", précise la même source. Et d'ajouter que cette opération s'inscrit dans le cadre du développement des capacités de production locales et de l'amélioration de la qualité des produits pharmaceutiques algériens, renforçant ainsi leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

L'opération d'exportation a été menée dans le respect des conditions techniques et régle-

mentaires adoptées par les services du ministère de l'Industrie pharmaceutique, tout en veillant à garantir l'approvisionnement continu du marché national en différents types de médicaments, de manière à concilier la satisfaction des besoins des patients et la promotion des exportations pharmaceutiques algériennes, conclut le communiqué.

RE

TIZI-OUZOU

DES SOLUTIONS POUR VALORISER
LES SOUS-PRODUITS DE L'OLIVE

La gestion et la valorisation des résidus de l'oléiculture ont été au centre d'une rencontre tenue lundi à Tizi-Ouzou, visant à souligner les principaux enjeux environnementaux et les possibilités prometteuses de valorisation de ces sous-produits.

Par Kahina Baghdad

Organisée par la direction de l'environnement à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, cette rencontre a permis de faire le point sur la situation et de rappeler les textes réglementaires encadrant la gestion des déchets oléicoles, en particulier les margines et le grignon d'olive. Des pistes de solutions ont également été proposées afin de limiter leurs conséquences sur l'environnement.

Intervenant à cette occasion, le directeur de l'environnement, Mbarek Aït Aoudia, a fait savoir que la wilaya dispose d'environ 337 huileries, parmi lesquelles plus de 150 sont d'anciennes unités traditionnelles. Ces installations ne disposent sou-



vent pas de suffisamment d'espace pour leur modernisation ou l'aménagement de dispositifs de traitement adaptés. Issues de la trituration des

olives, les margines sont des effluents liquides caractérisés par une acidité élevée et une forte salinité. Leur rejet peut entraîner l'acidification

et la détérioration des sols ainsi que des ressources hydriques. Leur transformation en engrais, notamment grâce à l'évaporation naturelle, représente ainsi une voie de valorisation importante, ont expliqué, dans deux interventions distinctes, Kaci Boukhlaifa, cadre à la direction des services agricoles, et Cherfouh Rabia, chercheur à l'université Mouloud-Mammeri. Concernant le grignon, les travaux de recherche et les expérimentations agricoles montrent que ce résidu, riche en matière organique et en nutriments, peut servir d'amendement de qualité après un compostage maîtrisé. Selon les précisions apportées, des essais ont confirmé les résultats positifs de cette méthode, qui profite notamment aux oliviers, aux vignes et aux arbres fruitiers. Au terme des échanges, les participants ont préconisé l'entretien des bassins de décantation des margines, la création d'une structure de coordination, à l'image d'une coopérative oléicole, ainsi que la mise en place d'un institut spécialisé dans la filière. Ils ont également insisté sur l'importance de développer une plateforme de données commune afin de renforcer la coordination entre les différents acteurs concernés.

K.B

SÉTIF

LANCEMENT D'UN PROJET INTITULÉ "CONNAIS SÉTIF"
POUR VALORISER LES ATOUTS DE LA RÉGION

Un projet intitulé "connais Sétif", visant à valoriser les atouts touristiques, historiques et naturels de la région des hauts plateaux sétifiens, a été lancé, cette semaine, par l'association locale "Insaf", a-t-on appris, lundi, auprès du président de cette association, Adel Bouregazène.

Ce projet, financé par le ministère de la Jeunesse à l'intention des jeunes intéressés par le tourisme et de la création de contenus, "s'inscrit dans le cadre de l'encouragement des initiatives de jeunes" et vise à "faire connaître et à mettre en valeur les atouts de la région à travers une production numérique filmée à même de contribuer à la promotion de la destination Sétif", a souligné M. Bouregazène.

Il a ajouté que le projet "repose sur la formation des jeunes dans le domaine du tourisme et

de la création de contenu numérique à travers un programme d'une durée d'un an, comprenant des formations spécialisées, des sorties de terrain et des concours", permettant ainsi, selon lui, de "développer les compétences des jeunes et de les qualifier dans les domaines de guide touristique, de la photographie et de la documentation numérique".

Le programme inclut également la présentation des différentes formes de tourisme caractérisant la wilaya de Sétif, tels que le tourisme archéologique, historique, thermal, de montagne et environnemental, ainsi que le patrimoine civil et l'architecture islamique, dans le but de mettre en valeur la richesse de la région et la diversité de ses atouts touristiques, selon le président de l'association "Insaf".

L'initiative repose également

sur la création de 6 clubs spécialisés dans le tourisme et la création de contenu à Sétif, Hammam-Guergour, Djemila et El Eulma, avec fourniture des équipements et des moyens logistiques nécessaires à la production d'un contenu numérique créatif alliant connaissance, citoyenneté et esprit d'initiative.

Le projet est mis en œuvre sous la supervision de la direction de wilaya de la jeunesse et des sports (DJS) et de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat. L'objectif premier consiste, a-t-on expliqué, à "renforcer la contribution des jeunes à la promotion des atouts locaux et à la valorisation du patrimoine touristique et culturel à travers les médias numériques".

RR

TLEMCCEN

UNE JOURNÉE D'INFORMATION
SUR LA FISCALITÉ ET LA NUMÉRISATION

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) "Tafna" de la wilaya de Tlemcen a organisé, lundi, une journée d'information et de sensibilisation au profit des opérateurs économiques, consacrée aux mécanismes de régularisation et d'apurement des dettes fiscales, ainsi qu'à la transition vers les services fiscaux numériques. Organisée en coordination avec les directions de wilaya des Impôts et du Commerce et de la Régulation du marché, cette rencontre a été marquée par la présentation des services numériques mis à la disposition des opérateurs économiques et des modalités permettant d'y accéder. Les participants ont également été informés des mesures et procédures leur permettant de régulariser leur situation fiscale avant la fin de l'année en cours.

A cette occasion, le directeur des Impôts de la wilaya, Haïdara Mohamed, a présenté les efforts déployés pour promouvoir l'utilisation des services fiscaux numériques, notamment la déclaration et le paiement à distance, ainsi que la délivrance à distance du certificat d'activité, entre autres

prestations visant à simplifier les démarches administratives et à rapprocher l'administration des contribuables. Il a indiqué qu'environ 2.000 opérateurs économiques avaient déjà adhéré au dispositif de paiement à distance, mis en place depuis septembre dernier au profit des contribuables relevant du régime forfaitaire.

De son côté, le sous-directeur des opérations fiscales à la direction des Impôts de Tlemcen, Moudouni Sid-Ahmed, a présenté les principales mesures fiscales prévues par la loi de finances, notamment celles contenues dans ses articles 93 et 122, relatives respectivement à la régularisation volontaire et à l'apurement des dettes fiscales.

Ces dispositions permettent aux opérateurs économiques de régulariser leur situation fiscale dans un cadre juridique clairement défini, a-t-il précisé.

Il a expliqué que ces mesures offrent aux contribuables n'ayant pas respecté leurs obligations fiscales dans les délais impartis la possibilité de régulariser leur situation, qu'il s'agisse de dettes fiscales ou de déclarations non

souscrites dans les délais, en s'acquittant des droits exigibles sans paiement des pénalités, conformément aux conditions prévues par la réglementation en vigueur. Ces dispositifs concernent également les personnes n'ayant pas déclaré leurs biens, leurs activités économiques ou leurs revenus. Elles peuvent bénéficier des procédures de régularisation jusqu'au 31 décembre prochain, moyennant le paiement des droits dus et dans le respect des garanties prévues par la loi, notamment celles relatives à l'absence de nouveau contrôle ou de nouvelle évaluation fiscale, a-t-il ajouté. Cette initiative vise à accompagner les opérateurs économiques et à les informer des dernières dispositions fiscales ainsi que des services proposés par les différentes directions et organismes concernés. Elle ambitionne également de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et au soutien de la dynamique économique dans la wilaya, a déclaré à l'APS le secrétaire de wilaya de la CCI "Tafna", Khedam Riad.

RR

RELIZANE

LA SONELGAZ RENFORCE
LA SENSIBILISATION AUX
DANGERS DU GAZ

Par Ali Boudefel

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Relizane a engagé une campagne de prévention et de sensibilisation aux dangers d'une mauvaise utilisation du gaz et aux accidents domestiques qui peuvent en résulter, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'entreprise.

Selon Bachir Cherfi, chargé de la communication de cette direction, cette opération, lancée à l'initiative du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, vise à consolider les mesures préventives destinées à protéger les citoyens contre les accidents domestiques liés à un usage inapproprié du gaz, particulièrement les intoxications au monoxyde de carbone.

Placée sous le slogan « La prévention est la responsabilité de tous et votre sécurité commence par une utilisation sûre du gaz », cette campagne se poursuivra jusqu'à la fin de l'hiver. Elle associe des interventions sur le terrain, consacrées à la vérification et à l'entretien des équipements, à des actions d'information visant à améliorer la sécurité des habitants et à encourager les gestes préventifs dans les foyers.

Dans le cadre de cette opération, les équipes de Sonelgaz assureront le nettoyage des cheminées et des conduits d'évacuation des gaz brûlés dans les logements, les équipements et infrastructures, ainsi que les ensembles résidentiels.

Elles contrôleront également le fonctionnement des détecteurs de monoxyde de carbone et procéderont au remplacement de leurs piles si nécessaire, a précisé la même source.

Les interventions porteront aussi sur la maintenance des appareils alimentés au gaz, notamment les chauffe-eau et les équipements de chauffage. Les agents vérifieront en outre les tuyauteries, les raccordements et les conduits d'évacuation des gaz brûlés. Des inspections seront également effectuées sur les installations intérieures de gaz des habitations afin de s'assurer de leur sécurité et de leur conformité aux normes en vigueur. En parallèle, les opérations d'information et de sensibilisation seront renforcées auprès des citoyens. Elles comprendront la distribution de dépliants présentant des recommandations pratiques pour préparer les logements à la saison hivernale.

Ces supports rappelleront notamment la nécessité d'utiliser correctement les appareils fonctionnant au gaz, de les entretenir périodiquement et de faire appel à des spécialistes lorsque cela s'impose.

Cette initiative a pour objectif de « développer la culture de la prévention et de la vigilance chez les citoyens, ainsi que les interventions anticipatives afin de réduire les accidents d'asphyxie et les intoxications au monoxyde de carbone », a souligné M. Cherfi. Ce gaz toxique peut être mortel, car il est dépourvu de couleur et d'odeur.

A.B

AUTOMOBILE

L'UNION EUROPÉENNE LIMITE À 350 000 PAR AN LES IMPORTATIONS D'HYBRIDES CHINOISES

L'Union européenne et le gouvernement chinois ont franchi une étape importante dans la gestion de leurs relations commerciales. Le lundi 12 octobre, un responsable européen a officialisé la signature d'un accord bilatéral d'envergure. Ce texte établit une limite stricte à l'entrée des automobiles hybrides fabriquées en Chine sur le sol européen, en fixant un plafond maximal de 350 000 véhicules autorisés par an. Selon les autorités de Bruxelles, cette mesure permettra de bloquer l'arrivée de plusieurs millions d'automobiles sur le marché communautaire au cours des prochaines années.

Par Rihab Taleb

Le dossier des véhicules hybrides s'est imposé comme l'un des sujets les plus sensibles et les plus brûlants entre la Belgique et la Chine. Alors que le marché européen de l'automobile connaît de profondes mutations environnementales et industrielles, les constructeurs chinois ont intensifié leur présence sur le Vieux Continent. Pour pénétrer ce marché, les marques chinoises se sont appuyées massivement sur les modèles hybrides simples et hybrides rechargeables. Ces véhicules sont devenus leur vecteur commercial privilégié. Grâce à des prix particulièrement attractifs et à des technologies compétitives, ces voitures livrent une concurrence féroce aux constructeurs locaux. Cette pression commerciale fait peser une menace directe sur le tissu industriel européen et met en danger des milliers d'emplois dans l'ensemble de la filière automobile de l'UE. L'accord a donné lieu à plusieurs journées de discussions intenses qui se sont déroulées la semaine dernière dans la capitale chinoise. À l'issue de deux jours de tractations serrées, le commissaire européen au Commerce, Maros Sefcovic, avait annoncé dès le vendredi précédent que la Chine avait accepté le principe d'une modération de ses flux d'exportation de véhicules hybrides et hybrides rechargeables vers l'Europe. Lors de cette première déclaration, Maros Sefcovic avait souligné que ce compromis permettrait d'enrayer l'arrivée de plusieurs millions d'unités sur une période de quatre ans et qu'il ouvrirait la voie à une réduction de plus de moitié des exportations chinoises. Toutefois, aucun chiffre précis n'avait été communiqué à ce moment-là. Un responsable européen a précisé que la mesure permettrait de diviser par plus de deux les volumes d'exportation actuels vers l'Union européenne. Sans cet accord, les livraisons de véhicules hybrides chinois sur le marché européen devaient atteindre la barre des 800 000 unités sur l'ensemble de l'année 2026. Du côté chinois, les autorités ont également réagi lundi en apportant leur propre lecture du consensus. La Chine a laissé entendre que, dans le cadre de cet accord, elle pourrait maintenir un niveau d'exportation d'au moins 302 000 véhicules hybrides par an vers l'UE.

Depuis plusieurs années, de nombreux industriels, syndicats et responsables politiques européens tirent la sonnette d'alarme face à l'afflux massif de marchandises chinoises vendues à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués par les entreprises locales. Cette situation fragilise des pans entiers de l'économie européenne et provoque des suppressions massives



d'emplois, en particulier dans le secteur automobile, qui constitue l'un des piliers industriels du continent.

Les acteurs européens accusent notamment la Chine de recourir à des pratiques commerciales déloyales pour soutenir ses entreprises. Ils mettent en avant les subventions publiques massives versées par le gouvernement chinois aux fabricants de batteries et aux constructeurs automobiles, ce qui leur permet de réduire artificiellement leurs coûts de production. Ils dénoncent également la manipulation de la monnaie chinoise, maintenue à un niveau bas pour rendre les produits d'exportation plus compétitifs à l'international, ainsi que les nombreuses barrières réglementaires et administratives imposées aux entreprises européennes qui souhaitent s'implanter ou vendre leurs produits en Chine. Face à ces accusations, la Chine rejette l'existence de telles pratiques. Le gouvernement chinois met en avant l'efficacité, la rapidité d'innovation et la compétitivité réelle de son industrie nationale, tout en renvoyant l'économie européenne à ses propres fragilités structurelles et à son retard technologique dans certains segments de la transition énergétique.

Malgré ces divergences, les autorités chinoises ont salué, le samedi précédent la conclusion de l'accord, les compromis trouvés avec l'Union européenne. Pékin a estimé que ces ententes commerciales, et plus particulièrement celles portant sur la régulation des véhicules hybrides, avaient permis d'éviter une escalade des tensions douanières et commerciales. La Chine a qualifié ces avancées de nouveau départ pour les relations économiques entre les deux puissances. Si les véhicules totalement électriques concentrent une grande partie de l'attention politique,

les modèles hybrides occupent une place stratégique pour les consommateurs. Ces automobiles, qui associent un moteur thermique à essence et un moteur électrique, représentent une solution intermédiaire très prisée, car elles permettent de réduire la consommation de carburant sans imposer les contraintes de recharge des voitures électriques. Une arrivée incontrôlée d'hybrides chinoises à bas prix risquait de priver les marques européennes des revenus nécessaires pour transformer leurs usines. Dans ce contexte, l'accord signé entre Bruxelles et Pékin cherche à trouver un équilibre entre la protection des emplois industriels européens et le maintien d'une offre automobile accessible aux acheteurs.

Cet accord cherche à freiner une vague commerciale difficile à stopper, car la réalité du terrain reste inchangée : les voitures hybrides chinoises séduisent de plus en plus d'automobilistes européens. Grâce à des tarifs très abordables et à des technologies toujours plus efficaces et modernes, ces véhicules répondent parfaitement aux besoins des consommateurs touchés par la baisse de leur pouvoir d'achat. Même si les limites d'importation protègent temporairement l'industrie locale, l'attrait croissant du public pour ces modèles chinois efficaces et économiques montre que le défi européen ne pourra pas être relevé uniquement par des règles commerciales, mais aussi par une capacité d'innovation accrue et des prix enfin compétitifs.

R.T

PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE 2026
LES AMÉRICAINS ROBERT E. HALL ET
MICHAEL WOODFORD RÉCOMPENSÉS

Le prix Nobel d'économie 2026 a été attribué à Robert E. Hall et à Michael Woodford lundi à Stockholm, en Suède. Les deux économistes américains sont récompensés pour leurs travaux sur la stabilisation économique.

Les deux hommes "ont mis au point de nouveaux modèles macroéconomiques qui ont amélioré notre capacité à mettre en œuvre des politiques de stabilisation efficaces", salue le comité Nobel. "Grâce à ces modèles, des mesures budgétaires et monétaires prises au bon moment peuvent atténuer les hauts et les bas de l'activité économique", explique le jury dans un communiqué. Au lieu de fonder ces modèles sur des relations statistiques entre des variables macroéconomiques telles que l'inflation, la production et la consommation, ils ont choisi de les construire sur des fondements microéconomiques. Cette approche repose notamment sur la compréhension de la manière dont l'ensemble des ménages et des entreprises, par leurs actions individuelles, influencent l'économie, précise le jury. "Les travaux des lauréats nous ont fourni un fondement théorique solide pour les

modèles aujourd'hui utilisés par les banques centrales et les gouvernements du monde entier", souligne John Hassler, président du comité du prix en sciences économiques, cité dans le communiqué. "Grâce à ces modèles, nous sommes mieux armés pour faire face aux chocs économiques, tels que les crises énergétiques ou les changements soudains dans le niveau de consommation des ménages", estime-t-il.

L'an dernier, la récompense avait été décernée à l'Américano-israélien Joel Mokyr, au Français Philippe Aghion et au Canadien Peter Howitt pour leurs travaux sur l'impact de l'innovation sur la croissance économique.

Le Nobel, qui est aussi assorti d'un diplôme et d'un chèque de 12 millions de couronnes suédoises (un peu plus d'un million de francs) à se partager, sera remis le 10 décembre.

Remis par l'Académie royale des sciences de Suède, le Nobel d'économie clôt la série de prix remis chaque année sous le regard du monde entier.

R.E

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de BOUMERDES

Direction Des Equipment Publics

NIF : 099835019277907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

N° 46/ DEP / 2026

Conformément aux dispositions des articles 52-65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à, l'avis de relance pour la quatrième fois de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 11/DEP/2026, paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant:

RÉALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU DU SITE DES 5400 LLV NOUVEAU POLE SIDI HALLOU, COMMUNE DE BOUDOUAOU, WILAYA DE BOUMERDES (CITES D'HABITAT INTEGRES 2025)

qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Designation du projet	Entreprise retenue	Montant corrigé de l'offre en TTC	Délai	Note globale	Critères de choix
RÉALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU DU SITE DES 5400 LLV NOUVEAU POLE SIDI HALLOU, COMMUNE DE BOUDOUAOU, WILAYA DE BOUMERDES (CITES D'HABITAT INTEGRES 2025)	EURL HYPROMAX NIS 001419010046263	<u>Montant Global</u> 527.408.705,79 DA	12 mois	88,00 PTS	Offre préqualifiée techniquement moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

La commission compétente (commission des marches publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant, En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours (03) à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché,

BRAHIM GHALI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE

« L'UNITÉ NATIONALE, UN PILIER FONDAMENTAL DE LA CONSOLIDATION DE L'ENTITÉ NATIONALE SAHRAOUIE »

L'unité nationale a constitué un pilier fondamental dans la consolidation de l'entité nationale sahraouie, la préservation de son identité et le maintien de sa place parmi les peuples et les nations, a affirmé le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali.

Dans un discours prononcé à l'occasion du 51e anniversaire de l'unité nationale sahraouie et de la Journée nationale du Conseil consultatif sahraoui, M. Ghali a souligné que le peuple sahraoui commémore cet anniversaire avec détermination et persévérance, fidèle à son engagement envers les martyrs et résolu à poursuivre le chemin de l'unité et de la lutte sous la direction du Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro.

Le 12 octobre représente "une étape historique marquante dans le parcours du peuple sahraoui, en tant que journée de l'unité nationale à laquelle les militants du Front populaire ont cru et pour laquelle ils se sont sacrifiés", a-t-il déclaré.

Il a également souligné que "la responsabilité de tous exige de s'attacher à cette unité et de rejeter tout



compromis à son sujet", estimant qu'elle constitue un pilier ayant permis de faire face aux différentes manœuvres visant, selon lui, la cause sahraouie et l'avenir du peuple sahraoui.

A cette occasion, la wilaya d'Aousserd, dans les camps de réfugiés sahraouis, a abrité plusieurs activités commémoratives à l'occasion du 51e anniversaire de l'unité

nationale et de la Journée nationale du Conseil consultatif sahraoui.

Ces activités ont notamment été marquées par l'organisation d'une marche populaire de solidarité avec les prisonniers civils sahraouis détenus dans les prisons marocaines.

La marche a enregistré une large participation des habitants de la wilaya, qui ont scandé des slogans nationaux et des slogans liés à l'Intifada. Les participants ont appelé la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à intervenir en faveur de la libération des prisonniers.

Ils ont également réaffirmé leur attachement au droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance, ainsi que leur rejet de toute solution qui, selon eux, porterait atteinte à son droit à l'autodétermination.

RI

LA 50E CONFERENCE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI "EUCOCO-2026" PRÉVUE POUR AUJOURD'HUI

La 50e conférence de la Coordination européenne de solidarité avec le peuple sahraoui "EUCOCO-2026" se tiendra les 13 et 14 novembre prochain dans la capitale espagnole, Madrid. Cette conférence coïncide avec le 50e anniversaire de l'illégitime Accord de Madrid du 14 novembre 1975, à l'origine de la tragédie que vit le peuple sahraoui depuis cinq décennies et avec la grande manifestation annuelle organisée pour dénoncer cet accord. Dans une déclaration à l'APS, Abi Bouchraya Bachir, conseiller à la présidence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en charge des ressources naturelles et des questions juridiques, a souligné "l'importance particulière de cette édition, qui intervient cinq décennies après le lancement de cette expérience unique de solidarité internationale, laquelle a accompagné la lutte du peuple sahraoui depuis le début de l'invasion marocaine du Sahara occidental en 1975".

Il a mis en exergue, dans ce contexte, le rôle de la Coordination européenne en tant que plateforme internationale permettant de porter la voix du peuple sahraoui et de l'accompagner dans les domaines politique, juridique et humanitaire, ainsi que l'importance de la solidarité internationale en tant que pilier des luttes des peuples pour leur libération.

Le responsable sahraoui a également souligné l'importance de la tenue de cette conférence à Ma-

drid, ville qui constitue, selon lui, le centre de gravité juridique de la question sahraouie.

"En effet, au regard du droit international, l'Espagne demeure à ce jour la puissance administrante du territoire, dans l'attente de l'achèvement du processus de décolonisation et de l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination", a-t-il expliqué.

L'intervenant a, par ailleurs, noté que cette conférence constitue une "occasion importante d'adresser un message fort aux partis et à la classe politique espagnols : miser sur le Maroc et céder à son chantage est une option vaine, alors que la voie juste consiste à miser sur la justice et le droit international dans une région stratégique", ajoutant qu'il est "temps pour l'Espagne d'adopter une position plus claire et plus ferme concernant le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". M. Abi Bouchraya Bachir a conclu en affirmant que cette conférence constitue aussi une opportunité, tant pour les acteurs de la solidarité que pour le peuple sahraoui, de dynamiser les initiatives de solidarité et de défendre la cause sahraouie face aux manœuvres suspectes visant à la vider de sa nature, à en modifier le statut juridique et à contourner le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'indépendance et à la détermination du statut final du territoire, conformément à la Charte et aux principes des Nations Unies.

RI

RÉPRESSION

LA MILITANTE FRANÇAISE CLAUDE MANGIN EMPÊCHÉE D'ENTRER AU MAROC POUR RENDRE VISITE À SON MARI NAÂMA ASFARI

Les autorités d'occupation marocaines ont empêché lundi la militante française Claude Mangin d'entrer au Maroc afin de rendre visite à son mari, le prisonnier politique sahraoui du groupe Gdeim Izik, Naama Asfari, actuellement incarcéré à la prison locale de Marrakech.

La militante française était accompagnée, lors de son voyage, du maire de la ville française d'Ivry-sur-Seine (France), Philippe Bouyssou, et de la conseillère municipale Claire Delmotte, qui ont été autorisés à entrer dans la ville de Marrakech, selon des informations diffusées sur les réseaux sociaux.

Le déplacement du maire d'Ivry-sur-Seine, accompagné de la conseillère Claire Delmotte et de Claude Mangin, s'inscrit dans le cadre d'un mandat officiel du conseil municipal. Ce dernier a adopté, lors de sa dernière réunion, une résolution qui soutient le combat du prisonnier politique sahraoui Naâma Asfari pour sa liberté et réitère sa solidarité face aux violations dont il est victime. Pour rappel, Claude Mangin est privée, depuis janvier 2019, de son droit de rendre visite à son mari, malgré ses tentatives répétées de le voir et de suivre sa situation en prison.

Cette interdiction de fouler le territoire marocain soulève des

questions quant au respect du droit à la vie familiale et des garanties de visite des détenus, notamment face aux restrictions persistantes imposées aux communications entre Naâma Asfari et son épouse, et aux souffrances humaines continues qui en découlent.

Il convient de rappeler également que le défenseur sahraoui des droits de l'homme Naâma Asfari a récemment entamé des grèves de la faim d'une durée de 55 jours, pour exiger des autorités d'occupation marocaines l'application des décisions et recommandations des mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, en particulier celles du Comité des Nations unies contre la torture.

Ces revendications s'inscrivent dans le cadre du suivi international de son dossier et de ceux de ses compagnons détenus dans l'affaire "Gdeim Izik", alors que des appels répétés des Nations unies demandent le traitement des violations soulevées concernant leur procès et leur détention.

Le Comité des Nations unies contre la torture avait, dans ses décisions relatives à l'affaire de Naâma Asfari et de ses compagnons, appelé le Maroc à abandonner les charges retenues contre eux et à les libérer.

RI

FRANCE

DEUX BLESSÉS PAR ARME À FEU DANS UN COLLÈGE DANS LE SUD DE LA FRANCE

Deux personnes ont été blessées par arme à feu lundi matin dans un collège à Aubagne, dans le département des Bouches-du-Rhône, dans le sud de la France, selon les médias français.

D'après le quotidien Le Figaro, citant une

source policière, le principal du collège Joseph-Lakanal, âgé d'une cinquantaine d'années, se trouvait devant l'établissement lorsqu'il a été visé par plusieurs tirs. Une enseignante de 37 ans a également été blessée.

Les deux victimes ont été prises en charge

et leur pronostic vital n'est pas engagé, selon Le Figaro. Un adolescent de 14 ans, qui aurait ouvert le feu à plusieurs reprises, a été interpellé peu après les faits, ont confirmé les autorités policières locales.

RI

ROBOTS PATROUILLEURS

LA CORÉE DU SUD PRÉPARE L'ARRIVÉE DE 300 AGENTS AUTONOMES DANS L'ESPACE PUBLIC

La Corée du Sud prépare le déploiement de 300 robots autonomes destinés à surveiller les sites sensibles et l'espace public. Présentée comme un moyen d'alléger la charge des forces de l'ordre, cette initiative marque une nouvelle étape dans l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la sécurité, tout en soulevant des interrogations sur l'efficacité de ces machines et leur place croissante dans les missions de surveillance.

Par Yakout Abina

La police sud-coréenne s'apprête à franchir une nouvelle étape dans l'automatisation de ses missions de sécurité. L'Agence nationale de police finalise actuellement son budget pour 2027, qui prévoit le déploiement d'au moins 300 robots autonomes dans les rues du pays. L'investissement, estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros, vise à confier aux machines une partie des tâches de surveillance aujourd'hui assurées par les forces de l'ordre.

Ces robots seront principalement déployés autour des sites sensibles, tels que les bâtiments gouvernementaux, les ambassades, les infrastructures stratégiques ou encore les grands musées. L'objectif affiché n'est pas de remplacer complètement les policiers, mais de les décharger des missions de surveillance répétitives afin qu'ils puissent se consacrer à des tâches nécessitant davantage d'expertise humaine.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte particulier. Ces dernières années, le système judiciaire sud-coréen a connu une profonde réorganisation. À la suite de plusieurs scandales politiques, les prérogatives du bureau du procureur ont été revues, transférant à la police une part croissante des enquêtes criminelles. Les autorités cherchent donc à rediriger leurs effectifs vers les investigations tout en maintenant un haut niveau de surveillance du territoire.

Afin de développer ces nouveaux outils, la police a collaboré avec plusieurs entreprises technologiques du pays. Les prototypes actuellement à l'essai présentent une apparence relativement sobre, un véhicule compact aux couleurs de la police, monté sur quatre roues et équipé d'un gyrophare. Leur fonction n'est pas d'interpeller des suspects ou de



gérer des situations dangereuses, mais de devenir des observateurs permanents de l'espace public.

À bord, les technologies embarquées sont nombreuses. Les machines disposent notamment d'un système lidar comparable à ceux utilisés dans les véhicules autonomes, leur permettant de se déplacer sans intervention humaine tout en évitant les obstacles. Elles embarquent également un réseau de caméras et de capteurs destinés à analyser en temps réel leur environnement.

Les informations collectées sont ensuite traitées par une plateforme d'intelligence artificielle capable d'identifier des comportements ou des événements jugés anormaux.

Un départ d'incendie, une personne victime d'un malaise, une intrusion sur un site protégé ou un mouvement suspect peuvent ainsi être détectés automatiquement. Lorsqu'une anomalie est repérée, une alerte est immédiatement transmise aux services de police afin qu'une équipe intervienne sur place. Les essais menés depuis l'été 2026 montrent toutefois que la technologie n'est pas encore totalement mature. Certains tests ont mis en évidence des défaillances inattendues. Lors d'une expérimentation, un robot n'a pas détecté un début d'incendie pourtant déclenché pour évaluer ses capacités. Un autre a terminé sa course dans un stand de marché après une erreur

de navigation. Malgré ces incidents, les ingénieurs demeurent confiants. Selon eux, les derniers ajustements techniques devraient permettre à ces robots de devenir prochainement des auxiliaires de surveillance capables d'assister les policiers dans les rues sud-coréennes. Longtemps cantonnés à la science-fiction, les robots de surveillance pourraient ainsi devenir un élément familier du paysage urbain sud-coréen. Une perspective qui soulève déjà des questions sur l'efficacité réelle de ces dispositifs, mais aussi sur la place croissante accordée à l'intelligence artificielle dans les missions de sécurité publique.

Y.A

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

LE ROYAUME NE VEUT PAS D'IA ÉTRANGÈRE

Le Royaume-Uni doit renforcer sa maîtrise de l'intelligence artificielle pour ne pas dépendre de services étrangers qui pourraient être restreints ou coupés, avertit George Williamson, nouveau dirigeant de l'Alan Turing Institute. Son objectif n'est pas de reproduire à grands frais les laboratoires américains ou chinois, mais de construire des capacités nationales ciblées pour la défense, la santé, les infrastructures critiques et les entreprises britanniques.

Quand une dépendance technologique menace les services essentiels

Les modèles d'IA les plus performants sont aujourd'hui largement contrôlés par des groupes américains, tandis que la Chine développe son propre écosystème. Pour un particulier, l'indisponibilité temporaire d'un assistant constitue surtout une gêne. Pour un hôpital, une administration ou un opérateur d'infrastructure, elle peut interrompre un processus critique. Or les causes d'une coupure ne sont pas seulement techniques : un fournisseur peut modifier ses conditions commerciales, réserver une version à certains clients ou retirer un service. Un gouvernement peut aussi imposer des restrictions à l'exportation. Williamson cite notamment le blocage temporaire par Washington, en juin, de la diffusion des modèles d'Anthropic hors des États-Unis.

Pour le dirigeant de l'Institut, les services essentiels ne devraient donc pas reposer sur des systèmes que le pays ne peut ni inspecter, ni contrôler, ni garantir dans la durée. Cette préoccupation rejoint les ambitions européennes de Mistral : la souveraineté consiste d'abord à identifier les dépendances inacceptables, sans nécessairement tout produire sur son territoire.

Des modèles spécialisés, à condition de garder la maîtrise

George Williamson écarte une course frontale aux modèles géants. Les budgets d'entraînement, les

centres de données et les volumes de puces nécessaires rendent peu réaliste une reproduction à l'identique des laboratoires de pointe. L'Alan Turing Institute peut en revanche contribuer à créer de la propriété intellectuelle détenue au Royaume-Uni et des modèles plus petits, spécialisés, que les jeunes entreprises pourraient utiliser sans dépendre entièrement des choix d'un fournisseur étranger.

Un modèle spécialisé peut coûter moins cher à entraîner et à exploiter, tout en étant plus facile à évaluer dans son domaine. Il n'a pas besoin de savoir rédiger sur tous les sujets pour détecter une anomalie dans un réseau électrique ou assister un service clinique. Le choix des usages doit aussi correspondre aux atouts scientifiques et industriels britanniques : Williamson mentionne la prévision météorologique, l'agriculture et la détection de campagnes de désinformation. L'Institut pourrait travailler avec les universités, les administrations et les entreprises pour transformer ces recherches en outils déployables. La taille d'un modèle généraliste ne serait alors plus le principal indicateur de réussite. La maîtrise doit porter sur toute la chaîne : les données, les poids du modèle, l'infrastructure d'exécution, les règles d'accès et les compétences nécessaires pour maintenir le système. Posséder un modèle national ne garantit toutefois ni sa qualité, ni sa sécurité. Un système local peut reproduire des biais, être compromis ou devenir obsolète. Il faut connaître ses données d'entraînement, mesurer ses erreurs, contrôler ses accès et prévoir une solution de repli. La souveraineté ne dispense pas des audits indépendants et ne justifie pas automatiquement un financement public.

Le choix des valeurs intégrées aux modèles soulève une autre difficulté. Williamson affirme que certains systèmes chinois peuvent éviter des épisodes historiques sensibles et que le Royaume-Uni doit pouvoir façonner cette technologie conformément à ses principes. Cela suppose des critères publics : la diversité des réponses, les limitations documentées et les

méthodes d'évaluation doivent pouvoir être examinées. Un modèle national ne devrait pas, sous prétexte de souveraineté, devenir un outil de communication gouvernementale.

Une feuille de route pour passer de la recherche aux infrastructures

L'Alan Turing Institute traverse lui-même une période de repositionnement. Principalement financé par l'État, l'organisme avait été poussé en 2025 à concentrer davantage ses travaux sur la défense et la sécurité, avant le départ de son ancien dirigeant. Williamson retient une définition plus large de la résilience nationale, dans laquelle le climat, les infrastructures et la démocratie comptent autant que les usages militaires. Son Centre for Emerging Technology and Security mène déjà le projet « AI Sovereignty for National Resilience », destiné à identifier les capacités britanniques à renforcer dans les secteurs critiques et à préparer une feuille de route commune aux pouvoirs publics, à la recherche et à l'industrie. Le centre étudie aussi le comportement des agents d'IA dans les organisations sensibles, où les exigences de procédure et de responsabilité sont élevées. Pour déboucher sur des services durables, ces travaux devront s'accompagner de puissance de calcul accessible, de données de qualité et d'acheteurs publics capables de tester les solutions. Une préférence nationale sans critères de performance risquerait cependant de protéger des outils moins efficaces. Conserver des capacités locales n'exclut donc pas d'utiliser des technologies étrangères lorsqu'elles restent disponibles et contrôlables. Le projet prévoit des travaux jusqu'en 2026-2027. Son premier livrable, « Securing the UK's AI Future: A Sovereignty Vision for 2030 », a été publié le 2 septembre. La prochaine étape annoncée est une feuille de route multiacteurs précisant les capacités uniques que le Royaume-Uni devrait financer pour réduire ses dépendances critiques.

R.S.H.T

RÉGÉNÉRATION DES FORÊTS DÉTRUITES PAR LE FEU LAISSER LA NATURE TRAVAILLER SEULE DANS UN PREMIER TEMPS

Après les incendies de cet été, l'Algérie choisit de laisser la nature se régénérer naturellement. Entre la repousse des forêts, la protection des animaux et de nouvelles règles de sécurité, la Direction générale des forêts adapte sa stratégie pour faire face au changement climatique.

Par Hamida Indja

Après les incendies de cet été, les forêts commencent à repousser naturellement grâce aux premières pluies, selon Esaïd Si Ali, directeur de la Direction générale des forêts. Le reboisement manuel n'interviendra que plus tard, si nécessaire.

M. Si Ali explique que la forêt doit d'abord se régénérer naturellement. Les forestiers interviendront pour replanter uniquement là où cela sera nécessaire. Par ailleurs, les équipes et les moyens matériels ont été renforcés afin de mieux détecter les feux et de les éteindre rapidement.

Dans l'Est du pays, notamment à Jijel, Guelma, Skikda, El Tarf et Béjaïa, les feux ont touché des forêts de chênes-lièges et d'eucalyptus. Selon M. Si Ali, ces arbres repoussent facilement à partir de leurs souches.

Il a également indiqué que la Direction générale des forêts accompagnerait cette régénération naturelle en coupant les arbres morts ou malades, plutôt qu'en procédant à un reboisement immédiat.

En revanche, dans l'Ouest du pays, notamment à Saïda, Tlemcen et Sidi Bel Abbès, les feux ont principalement touché des forêts de pins d'Alep. M. Si Ali explique que ces arbres se régénèrent naturellement grâce aux graines présentes dans le sol.

M. Si Ali a précisé que la Direction générale des forêts ne replanterait des arbres que dans les zones où la régénération naturelle ne se produit pas. Le reboisement n'est donc pas systématique après chaque incendie. Revenant sur les incendies de cet été, M. Si Ali a fait remarquer que les conditions météorologiques particulièrement difficiles avaient compliqué certaines opérations de secours et d'extinction des feux.

Par ailleurs, les fortes pluies enregistrées au printemps 2026 ont favorisé la crois-



sance de l'herbe et des plantes. Cette situation était bénéfique pour les agriculteurs et les animaux. Cependant, avec l'arrivée de l'été, cette végétation a séché, laissant d'importantes quantités d'herbes et de végétaux secs dans les forêts, ce qui a favorisé la propagation rapide des incendies.

« Il faut retenir les leçons de cette situation et s'adapter au changement climatique », a déclaré le responsable. La prévention a ainsi été renforcée grâce à l'augmentation des effectifs, à l'acquisition de nouveaux équipements et à l'utilisation de nouvelles technologies pour intervenir plus rapidement contre les feux.

La protection des animaux touchés par les incendies est également prévue. Des centres spécialisés et des réserves assurent leur surveillance, en collaboration avec les

chasseurs et les associations. Dans certaines zones, des points d'eau et de nourriture sont aménagés pour les animaux. D'autres sont élevés avant d'être relâchés dans plusieurs wilayas afin de repeupler leur milieu naturel. « Le but est d'aider les animaux à revenir et à vivre normalement dans leur milieu naturel », a affirmé le responsable. Par ailleurs, le responsable a expliqué qu'il était nécessaire de revoir les règles relatives aux habitations construites dans les forêts et à proximité de celles-ci, afin de mieux protéger les habitants. Une équipe prépare ainsi un nouveau texte de loi encadrant l'habitat en milieu forestier. De plus, la période de surveillance des incendies a été prolongée : elle s'étend désormais de mai à la fin du mois de novembre 2026.

H. I.

PISTES AGRICOLES LA WILAYA DE KHENCHELA EN CRÉERA SUR UNE ÉTENDUE DE 150 KM

Des travaux portant sur l'ouverture de 150 km de pistes agricoles ont été lancés lundi dans la wilaya de Khenchela, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Saïd Tamen. Le même responsable a ajouté, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de l'ouverture de 135 km de pistes agricoles dans la région sud de la commune de Babar et de 15 km dans la commune de Remila.

Il a souligné que ces projets ont été subdivisés en 5 lots afin que les entreprises de réalisation puissent les livrer au bout d'un délai de 6 mois comme stipulé sur le cahier des charges.

M. Tamen a également fait savoir qu'un investissement public de 445 millions de dinars a été consenti pour la concrétisation de ces projets dans le cadre d'un programme de développement rural et de gestion équilibrée et durable des régions.

Le DSA a affirmé que ces projets "importants" contribueront, une fois achevés, à désenclaver plusieurs exploitations agricoles produisant des cultures stratégiques, à faciliter les déplacements, le transport et la commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'à créer de nouveaux emplois pour les jeunes de la région.

R.Env

FAUNE ET BIODIVERSITÉ 80% D'ANIMAUX SAUVAGES ONT DISPARU DEPUIS 1970

Par Chaïmaa Sadou

Le dernier rapport du WWF alerte : les populations d'animaux sauvages en Afrique ont chuté de 80 % depuis 1970. Si des actions de conservation portent leurs fruits, elles ne suffisent pas. Pour inverser la tendance, une transformation profonde des systèmes alimentaires, énergétiques et financiers est urgente.

Le constat est alarmant. Selon le Living Planet Report 2026, publié le 8 octobre par le Fonds mondial pour la nature (WWF), la taille moyenne des populations d'animaux sauvages surveillées en Afrique a diminué de 80 % depuis 1970. Ce chiffre, issu du Living Planet Index — un indice géré par la Société zoologique de Londres pour suivre l'évolution des vertébrés —, dépasse la moyenne mondiale de 73 %, révélant une pression sans précédent sur le continent. L'étude s'appuie sur le suivi scientifique de 35 803 populations appartenant à 5 790 espèces. Pour bien mesurer l'enjeu, une précision s'impose : il ne s'agit pas de la disparition de 80 % des animaux sauvages ni d'un déclin généralisé de 80 % des espèces, mais d'une baisse moyenne des effectifs au sein des groupes étudiés. Les trajectoires demeurent contrastées : si certaines espèces reculent fortement, d'autres se stabilisent ou progressent localement. En cause, une accumulation de facteurs destructeurs. Au premier rang figure la dégradation des habitats, particulièrement dans le bassin du Congo où l'expansion agricole, l'exploitation forestière et minière ainsi que l'extension des infrastructures fragmentent le couvert forestier. À cela s'ajoutent le braconnage, la chasse, le changement climatique, la pollution, les maladies et les espèces envahis-

santes. Les populations d'éléphants de forêt d'Afrique ont ainsi perdu plus de 60 % de leurs effectifs. Pourtant, ce déclin n'a rien d'une fatalité. Le rapport démontre que le rétablissement de certaines populations est possible lorsque des actions de conservation sont conduites sur plusieurs décennies. En Afrique australe, plusieurs groupes d'éléphants repartent à la hausse, tandis que certains gorilles du bassin du Congo se stabilisent grâce à une gestion collaborative. La clé de ces réussites réside dans l'implication directe et la reconnaissance des droits des populations locales.

Mais la préservation ciblée ne résoudra pas tout à elle seule. Pour inverser la courbe, le WWF préconise un « changement transformateur » s'attaquant directement aux causes profondes du mal : la dépendance aux énergies fossiles, la conversion des milieux naturels pour l'agriculture et un système financier axé sur le profit immédiat. L'espoir repose désormais sur les transitions déjà engagées. L'essor rapide du solaire et de l'éolien, l'accélération des véhicules électriques et la réorientation des modes de production et de consommation prouvent que des basculements rapides sont réalisables. Il s'agit désormais de réorienter les centaines de milliards de dollars investis dans des activités néfastes vers des solutions vertueuses. Le message des scientifiques est sans équivoque : protéger quelques espaces ou quelques espèces isolées ne suffira plus. Sans une refonte globale de nos modèles économiques et énergétiques, les efforts de conservation risquent de demeurer de simples réponses palliatives. L'Afrique, et l'ensemble de la planète, exigent un tournant à la hauteur du défi.

C.S

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PLUS DE 500 NOUVELLES FORMATIONS
AGRÉÉES POUR 2026-2027

Pour l'année universitaire 2026-2027, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a agréé plus de 510 formations inédites. Quatre sur cinq concernent les sciences et les technologies, a annoncé lundi un responsable du ministère.

Par Halim Derdar

Sur les ondes de la Radio algérienne, Ali Choukri, directeur général des enseignements et de la formation, s'exprimait aux côtés de Mohamed Bouhicha, directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique. Il a précisé que ces formations couvrent les différents niveaux — licence, master et diplôme d'ingénieur d'État — et que les 20 % restants relèvent des sciences humaines et sociales.

Cette répartition illustre, selon lui, la volonté de développer les technologies dans les universités algériennes. Plusieurs spécialités liées aux professions de demain sont également proposées : villes intelligentes, mécanique des systèmes spatiaux, compatibilité entre systèmes d'information et technologies quantiques. L'objectif est de s'adapter aux mutations et aux attentes du marché de l'emploi.

Une nouvelle filière a aussi été agréée en intelligence artificielle. Les étudiants préparant le diplôme d'ingénieur d'État dans cette spécialité commenceront désormais leur cursus dès la première année, plutôt qu'après les deux années de tronc commun, comme c'était le cas auparavant.

Le ministère prévoit de former 30 000 ingénieurs d'État spécialisés en intelligence artificielle d'ici 2030. Cette démarche vise à faire de l'université une actrice à part entière du développement économique et de la création de richesse, a expliqué Mohamed Bouhicha.

Le directeur a par ailleurs souligné les initiatives en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation chez les étudiants. Celles-ci consistent notamment à transformer les travaux de fin d'études en projets susceptibles de donner naissance à de jeunes pousses ou à de petites entreprises.

Depuis 2022, plus de 1 770 étudiants ont reçu le label « Projet innovant ». Le dispositif a également permis la création de 310 jeunes pousses et d'environ 2 660 petites entreprises, financées dans ce cadre, a indiqué le responsable. Il a aussi relevé la forte hausse des demandes de brevets déposées auprès des centres d'appui technologique, qui en ont



enregistré plus de 300. Au sujet de l'arrivée en Bourse de filiales appartenant à des centres de recherche universitaires, Mohamed Bouhicha a annoncé que le marché financier accueillera, le 2 novembre prochain, une filiale du Centre de recherche en technologies industrielles. Celle-ci proposera aux investisseurs 15 % de son capital pour financer son développement et l'élargissement de ses activités. Il s'agira de la deuxième filiale économique du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à entrer en Bourse, après « CRAPC Expertise ».

Pour ce qui est de l'anglais dans l'enseignement supérieur, le responsable a fait savoir que plus de 36 000 diplômés de licence et de master avaient été formés dans cette langue l'année dernière. Lancée il y a trois ans, cette démarche doit être renforcée et étendue à d'autres spécialités, dont les sciences médicales.

Les cours d'histoire de l'Algérie et de citoyenneté sont, de leur côté, progressivement généralisés à toutes les filières de formation afin de consolider l'identité nationale. Le directeur a aussi insisté sur le rôle du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger. Cette instance doit rapprocher les compétences algériennes établies hors du pays de leur patrie et instaurer entre elles un partenariat institutionnel concret au service de l'économie nationale.

Enfin, Mohamed Bouhicha a commenté la présence de 45 chercheurs algériens dans le classement Stanford-Elsevier des 2 % de scientifiques les plus influents au monde en 2026, selon l'impact scientifique de l'ensemble de leur carrière. Il a qualifié ce résultat de progrès notable par rapport à l'année précédente, estimant qu'il témoigne de la qualité et du rayonnement international de la recherche scientifique algérienne.

H.D

4^{èmes} JOURNÉES INTERNATIONALES DE BIOCHIMIE MÉDICALE
LES DIAGNOSTICS DE PLUS EN PLUS POINTUS

Les 4^{èmes} Journées internationales de biochimie médicale et la première édition des Journées du laboratoire de recherche en biochimie médicale et biologie moléculaire ont débuté lundi au CHU d'Oran, réunissant des spécialistes et des experts autour des dernières avancées dans le diagnostic des maladies chroniques, rares et des cancers, ainsi que de l'amélioration de la prise en charge des patients.

Le chef du service de biochimie du CHU d'Oran, le professeur Mourad Nachi, a souligné que cette rencontre constitue une occasion de discuter du développement de nouveaux biomarqueurs et de l'amélioration des performances des laboratoires d'analyses médicales, afin de renforcer la qualité du diagnostic et du suivi médical.

Il a précisé que le programme comprend quatre ateliers pratiques et de formation, ainsi que quatre sessions scientifiques, avec la participation de spécialistes et d'experts venus de différentes régions du pays. L'objectif est de favoriser le partage d'expériences et d'examiner les avancées scientifiques et techniques dans les domaines de la biochimie médicale et de la biologie moléculaire.

Plusieurs conférences ont été consacrées aux maladies rares. Elles ont notamment porté sur les efforts déployés en Algérie pour élargir la liste des maladies reconnues comme rares et renforcer la prise en charge des personnes qui

en sont atteintes. Un projet de plan national, à l'horizon 2027, visant le dépistage précoce de certaines maladies rares chez les nouveau-nés a également été présenté. Il concerne notamment l'hypothyroïdie congénitale et la phénylcétonurie.

Les participants ont par ailleurs passé en revue les méthodes les plus récentes de diagnostic des maladies rares, avec la contribution d'un expert algérien établi à l'étranger. Les sessions scientifiques ont également abordé les nouvelles approches diagnostiques des maladies chroniques, des cancers et des maladies génétiques.

Les travaux ont aussi porté sur l'organisation des laboratoires de biochimie d'urgence au sein des centres hospitalo-universitaires. Les discussions ont notamment concerné les difficultés liées à leur gestion, les moyens d'améliorer leur fonctionnement, ainsi que le partage des expériences entre les différents services hospitaliers.

Sur le volet de la recherche scientifique, les participants ont présenté les résultats préliminaires d'une étude consacrée aux biomarqueurs chez les patients ayant subi un traumatisme crânien léger. Cette recherche vise à évaluer la possibilité d'améliorer le diagnostic et de limiter le recours au scanner.

Un projet de recherche sur le mélanome, une forme de cancer de la peau, a également été présenté. Fondé sur le séquençage de l'ensem-

ble des gènes codant des protéines, il a pour objectif de caractériser le profil génétique de cette maladie et de mieux cerner ses particularités épidémiologiques au niveau local.

En matière de formation, les organisateurs ont programmé un atelier consacré à l'accréditation des laboratoires de biologie médicale. Animé par un expert représentant l'organisme algérien d'accréditation, cet atelier est dédié à l'examen des référentiels applicables et des moyens d'améliorer la qualité des analyses de laboratoire.

Le programme prévoit également un atelier de formation continue reposant sur l'étude de cas cliniques, destiné aux médecins résidents et aux jeunes diplômés. Il vise à consolider leurs connaissances, à développer leurs compétences dans la prise en charge des urgences et à améliorer les soins prodigués aux patients.

Enfin, une session de bio-informatique est destinée aux chercheurs en génétique et en biologie. Elle leur permettra de s'exercer à l'analyse des données massives générées par les technologies de séquençage de nouvelle génération. Cette formation ambitionne de renforcer les compétences nationales en matière d'identification des mutations responsables de maladies et de réduire le recours à l'envoi de données génétiques à l'étranger.

R.S

LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE ENVISAGE DE SOLLICITER L'ALGÉRIE POUR LA COMPÉTITION QUALIFICATIVE AU MONDIAL

Le président de la Confédération africaine d'haltérophilie, Khaled Mehalhel, a annoncé lundi que l'instance continentale envisage de solliciter l'Algérie pour l'organisation des Championnats d'Afrique seniors l'année prochaine, une compétition qualificative pour les Championnats du monde, tout en saluant les conditions d'organisation des compétitions africaines et arabes actuellement disputées à Mostaganem.

Dans une déclaration à la presse, M. Mehalhel a précisé que l'instance africaine "adressera une demande à l'Algérie pour organiser les Championnats d'Afrique seniors l'année prochaine, qui seront qualificatifs pour les Championnats du monde". Le responsable a exprimé sa satisfaction quant aux conditions d'organisation et aux moyens mobilisés par les autorités algériennes pour assurer le bon déroulement des Championnats d'Afrique des cadets et des juniors, ainsi que des Championnats arabes des cadets, des juniors et des seniors, chez les hommes et les femmes. "Nous sommes heureux que la ville de Mostaganem accueille ces deux rendez-vous. L'organisation a été remarquable et des



moyens importants ont été mobilisés. Nous remercions les autorités algériennes pour leurs efforts", a-t-il déclaré. Avant le début des épreuves de la dernière journée des deux compétitions, prévues lundi, le bilan de la sélection algérienne s'élevait à 100 médailles, après la médaille de bronze remportée dimanche soir par l'haltérophile Amine Missaour à l'arraché, dans la catégorie des 85 kg, lors des Championnats arabes seniors. Les deux compétitions se déroulent depuis mercredi dernier à la salle "Habib El-Bey", au sein du complexe sportif "Commandant Ferradi", avec la participation de plus de 340 haltérophiles, hommes et femmes, représentant 29 pays africains et arabes.

RS

NATATION/FÉDÉRATION ALGÉRIENNE L'AG ÉLECTIVE FIXÉE AU 31 OCTOBRE À FOUKA

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA) se tiendra le 31 octobre (9h30) au Centre national de regroupement et de préparation des élites sportives des frères Soukane, à Fouka (wilaya de Tipaza), a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

L'AG électorale sera précédée par l'organisation de l'Assemblée générale extraordinaire (AGEx) fixée au samedi 24 octobre, consacrée à l'installation des commissions juridiques indispensables à la supervision de la transparence du scrutin. Il s'agit de la commission des can-

didatures, de la commission de recours ainsi que de la commission de passation des consignes. L'Assemblée générale électorale se réunira afin de procéder à l'élection d'un nouveau président à la tête de la structure fédérale. Le futur élu aura pour mission principale de mener à bien et de finaliser le reste du mandat olympique 2025-2028. Pour rappel, ce processus électoral intervient à la suite de la vacance du poste, après la démission officialisée le 25 septembre dernier de l'ancien président de l'instance, Nasredine Zahafi.

RS

INFRASTRUCTURES SPORTIVES EQUIPEMENT DE 7 STRUCTURES DU SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS À EL TARF

Pas moins de sept (7) structures du secteur de la jeunesse et des sports ont récemment été équipées dans les communes de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local de ce secteur.

M. Amar Boumendjel a précisé à l'APS que cette opération "a permis de moderniser les établissements de jeunesse et de sports et à améliorer la qualité des services afin qu'ils répondent aux attentes des jeunes".

Le même responsable a ajouté que cet équipement, fruit d'un investissement public de 40 millions de dinars, a ciblé 5 maisons de jeunes et 2 complexes sportifs de proximité situés dans

les communes d'Asfour, de Zitouna, d'Echatt, d'Ain Kerma, de Besbes et de Bouhadjar.

L'opération a inclus, outre l'installation du chauffage central et de climatisation, l'acquisition de mobilier de bureau, d'ordinateurs, de matériel audiovisuel et d'équipements pour l'activité sportive et les loisirs, a encore fait savoir M. Boumendjel.

Il a rappelé, dans ce contexte, qu'un budget de 85 millions de dinars a été mobilisé pour financer des projets de réhabilitation de 4 maisons de jeunes et des complexes sportifs de proximité dans plusieurs communes de la wilaya.

RS

FOOT/EN FÉMININE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE POURSUIT SA PRÉPARATION

La sélection algérienne féminine de football poursuit sa préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de la seconde manche du deuxième tour des qualifications aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles face à la République centrafricaine, mardi au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (18h00), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les Vertes ont effectué une nouvelle séance d'entraînement, dimanche, avec la participation de l'ensemble des joueuses. La séance a été consacrée au travail technico-tactique.

La veille, samedi, les joueuses titulaires lors du match aller face à la République centrafricaine ont bénéficié d'une séance légère axée sur la récupération, tandis que les remplaçantes ont suivi un entraînement normal.

Lors de la première manche disputée au stade olympique du 5-Juillet, les Algériennes se sont imposées sur le score sans appel de 8 à 0.

Pour cette double confrontation, Farid Benstiti avait convoqué 26 joueuses, parmi lesquelles de nouvelles venues à l'image de Céline Ould Hocine (Paris FC/ France) et Nesrine Bahlouli (Al-Nassr/Arabie saoudite).

Les Algériennes abordent cette échéance dans une dynamique positive, renforcée par leur parcours lors de la CAN-2026, où elles ont décroché la troisième place, synonyme de qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil (24 juin-25 juillet 2027).

Au total, 35 sélections africaines prennent part à cette campagne qualificative, organisée en cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027.

A l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les billets de la Confédération africaine de football (CAF) pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028 à Los Angeles.

RS

FOOT/LIGUE 2 AMATEUR LES LEADERS RC KOUBA ET USM ANNABA EN DÉPLACEMENT À MOSTAGANEM ET À TELEGHMA

Le RC Kouba et l'USM Annaba, respectivement leaders des groupes Centre-Ouest et Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, auront des déplacements difficiles lors de la cinquième journée, prévue mardi, mercredi et jeudi, étant appelés à défier le WA Mostaganem et le NRB Teleghma sur leurs terrains. Ces deux clubs ont cependant passé avec succès leurs précédents "sérieux tests", particulièrement le Raed, qui avait remporté avec l'art et la manière ses derbies algérois contre le NA Hussein Dey et l'USM El Harrach, prouvant par la même occasion qu'il avait vraiment l'étoffe d'un champion et que, cette année, il fallait vraiment compter avec lui, même lorsqu'il s'agissait de relever un sérieux défi hors de ses bases. Autres duels intéressants à suivre dans le Groupe Centre-Ouest : le déplacement de l'USM Blida (2e/10 pts) chez le WA Tlemcen, ainsi que le choc MC Saïda - JSM Tiaret, entre deux grosses cylindrées de la Ligue 2 amateur, qui ont grand besoin de points, même si, actuellement, leurs objectifs sont diamétralement opposés.

Le MCS (4e avec 7 pts) voudra en effet profiter de l'avantage du terrain pour engranger trois précieux points qui le maintiendront au contact du peloton de tête, alors que la JSMT, qui a connu des débuts difficiles en cette entame de saison (14e avec un point en quatre matchs), voudra probablement mettre fin à cette mauvaise série et redorer son blason. Il en sera probablement de même pour le NA Hussein Dey, qui accueillera un autre ancien pensionnaire de l'élite, le MC El Bayadh, et dont les débuts ont été aussi décevants que les siens lors des quatre premières journées. D'ailleurs, ces deux clubs sont pratiquement ex aequo dans la dernière partie du tableau, de sorte qu'ils devront impérativement réagir lors de cette cinquième journée, pour éviter de voir leur situation s'aggraver davantage.

De leur côté, le GC Mascara et l'ASM Oran seront appelés à recevoir respectivement l'IRB Sidi M'Hamed Ben Ali et la JS Taghit, alors que la lanterne rouge, le RC Arbaâ, sera appelée

à se déplacer chez l'USM El Harrach.

Une chaude empoignade, mais à l'issue incertaine, car elle met aux prises une équipe toujours sous le choc de sa lourde défaite contre le RC Kouba (4-0) et une autre qui cherche à engranger ses premiers points dans cet exercice 2026-2027.

Dans le Groupe Centre-Est, et outre le déplacement de l'USMAn chez le NRB Teleghma, plusieurs autres duels intéressants vaudront le détour, car comportant eux aussi de sérieux enjeux pour chacun des deux antagonistes, à commencer par les chocs MO Constantine - JS Azazga et JSM Skikda - NC Magra, entre clubs du haut de tableau, qui cherchent à recoller au podium.

A suivre également le déplacement du Paradou AC chez l'US Chaouia, même si ces deux anciens pensionnaires de l'élite ont beaucoup perdu de leur aura au cours des dernières années.

Le choc CA Batna - AS Khroub ne devrait pas non plus manquer d'épices, car il met aux prises deux grosses cylindrées qui, de surcroît, sont en quête de rachat après leurs précédentes déconvenues, notamment celle du CAB dans le derby des Aurès face au MSPB.

Ce dernier, qui occupe actuellement une confortable deuxième place au classement général, avec une petite longueur de retard sur le leader annabi, sera appelé à se déplacer chez la JSD Jijel, alors que le MO Béjaïa, qui reste sur une défaite dans le derby kabyle face à la JS Azazga, sera appelé à recevoir le NRB Béni Oulbane.

De son côté, le CR Béni Thour, actuellement lanterne rouge, sans aucun point récolté en trois matchs, sera appelé à profiter pleinement de l'avantage du terrain en accueillant l'IRB Nezla (9e/4 pts), pour stopper cette mauvaise série et se relancer dans la course au maintien.

Selon la programmation de la commission de l'organisation sportive de la LNFA, tous les matchs débiteront à 15h00.

RS

CINÉMA

SKIKDA ACCUEILLE LA 2^{ème} ÉDITION DE LA "RENCONTRE CINÉMATOGRAPHIQUE DE RUSICADA" LA SEMAINE PROCHAINE

La deuxième édition de la « Rencontre cinématographique de Rusicada » (Ciné-Rusicada) se tiendra à Skikda du 17 au 19 octobre. Elle portera le nom de l'artiste défunt Djamel Hamouda (1954-2024), a annoncé lundi la directrice de la culture et des arts.

Par Yousra Dali

Lors d'une conférence de presse organisée à la maison de la culture Mohamed-Siradj, au chef-lieu de la wilaya, Mme Sabiha Tahrat a indiqué que cette manifestation, initiée par la direction de la culture et des arts, entend « promouvoir le 7e art, encourager les jeunes talents et offrir un espace intellectuel et artistique consacré au cinéma ».

Deux ateliers intensifs figurent au programme : l'un consacré au cinéma pour enfants, l'autre à l'écriture dramatique et aux notions fondamentales du scénario. Des séminaires permettront aussi d'aborder les enjeux de la production cinématographique et le passage du scénario à l'écran. Réalisateurs, écrivains, journalistes et universitaires y prendront part, a-t-elle précisé.

Durant ces trois journées, plusieurs œuvres de fiction et docu-



mentaires seront projetés. « Yasmina », de Mohamed-Lakhdar-Hamina, ouvrira la rencontre. Le public pourra également découvrir « Ahmed Bey », de Jamal Shoorjeh, le film révolutionnaire « 54 », signé Hamza Rahoui, ainsi que « La Mémoire », de Mohamed-Larbi Bourourou. Mme Tahrat a souligné que la participation de plusieurs producteurs alimentera les échanges autour de l'expérience cinématographique algérienne.

Un hommage sera par ailleurs rendu à la famille de Djamel Hamouda, comédien de théâtre et de cinéma disparu, ainsi qu'à plusieurs acteurs et réalisateurs, en reconnaissance de leur carrière et de leur contribution au cinéma algérien, a-t-elle fait savoir.

Les projections et les séminaires auront lieu à la salle de cinéma « El Alia ». Les ateliers, eux, se dérouleront à la maison de la culture Mohamed-Siradj.

Y.D

QUÊTE STUDIEUSE ET TOURISTIQUE

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DU DJEBEL AMOUR

Un groupe touristique, composé de 30 personnes, représentant des agences touristiques, des artisans et des acteurs du secteur du tourisme, issus de la wilaya de Tizi-Ouzou, s'est rendu dans la wilaya d'Aflou dans le cadre d'une visite d'exploration du potentiel touristique de la région du Djebel Amour. Organisée par des agences de voyages dans le cadre de l'exploration des potentialités touristiques que recèle la région de Djebel Amour, notamment les sites naturels et archéologiques disséminés à travers les territoires des communes d'El-Ghicha et de Taouiala, cette visite de deux jours a permis de leur faire découvrir les gravures rupestres de la zone de Sfisifa (commune d'El-Ghicha), dont la scène incarnant la maternité et l'en-

fance, ainsi que la zone d'Erreha riche en paysages panoramique naturels.

La délégation de Tizi-Ouzou s'est également rendue au ksar de Taouiala, un des sites archéologiques et urbanistiques, érigé avec des matériaux de construction locaux et qui servait de point de transit pour les voyageurs et caravanes commerciales, avant de prendre connaissance des cascades d'eau douce, une des destinations touristiques prisées de la région. Le directeur délégué du tourisme et d'artisanat de la wilaya d'Aflou, Aziz Aouamer, a indiqué que ce voyage intervient dans le cadre des efforts de promotion du tourisme intérieur et de consolidation des échanges touristiques entre les différentes régions du pays.

Cette initiative vise, a-t-il expliqué, à vulgariser les potentialités touristiques, culturelles et civilisationnelles de la région de Djebel-Amour, en vue d'attirer plus de touristes nationaux et étrangers dans l'optique de promouvoir la dynamique touristique et générer de la richesse locale.

Pour sa part, Mme Malika Amrane, membre de la délégation de Tizi-Ouzou, s'est déclarée fascinée par les paysages naturels de la région, saluant, au passage, le bon accueil et l'hospitalité réservés aux visiteurs, souhaitant de reconduire l'expérience. La visite touristique s'inscrit au titre des efforts tendant à promouvoir le patrimoine naturel et archéologique et la valorisation des atouts touristiques de la wilaya d'Aflou.

RC

ECOSYSTÈMES MONTAGNEUX

L'AGRO ÉCOLOGIE, VOUS CONNAISSEZ ?

Les intervenants à un séminaire consacré à la transition agroécologique dans les zones montagneuses ont souligné, lundi à Alger, l'importance de cette approche pour préserver la biodiversité, régénérer les sols et promouvoir une agriculture durable, adaptée aux spécificités des territoires.

Organisé par le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), à l'occasion de la clôture du projet européen NATAE (North african transition to agroecology), ce séminaire a mis en lumière les enjeux de la transition agroécologique en Afrique du Nord, notamment face aux effets du changement climatique et à la raréfaction des ressources en eau. Les intervenants ont notamment insisté sur les bénéfices de cette approche en matière de protection de la biodiversité, de restauration des sols, d'atténuation des effets du changement climatique et de gestion durable des ressources naturelles.

Intervenant à cette occasion, Mme Karima Boudedja, chercheuse au CREAD et responsable au projet NATAE au Living Lab de Tizi Ouzou, a souligné que la transition agroécologique ne saurait se limiter à l'introduction de nouvelles techniques agricoles, mais nécessite une prise en compte des réalités locales, des ressources disponibles ainsi que des connaissances, des pratiques et des attentes des populations concernées.

Elle a également plaidé pour une approche participative, accompagnée d'un renforcement du soutien aux agriculteurs, relevant que certains d'entre eux adoptent déjà des pratiques agroécologiques et que des start-up commencent à investir ce créneau.

Mme Boudedja a, en outre, mis en avant l'intérêt des semences locales, citant les travaux d'universités et de centres de recherche spécialisés qui démontrent leur capacité

d'adaptation aux effets du changement climatique, notamment en situation de stress hydrique, de hausse des températures et de propagation de maladies.

De son côté, la sous-directrice de l'agriculture biologique et de la labellisation au ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Naima Bouras, a mis en avant les efforts engagés pour soutenir l'agriculture biologique et promouvoir les semences paysannes.

Elle a précisé que les actions du ministère en faveur de l'agriculture biologique, des semences locales et des produits du terroir convergent vers les principes de l'agroécologie, ajoutant que ces derniers ont récemment été intégrés dans le cadre de la modification de la loi d'orientation agricole, afin de leur donner une assise réglementaire explicite.

"Nous défendons les démarches de l'agroécologie et nous veillons à les suivre afin qu'elles puissent se concrétiser et être menées à bien", a-t-elle affirmé.

Pour sa part, Amel Bouzid, directrice de recherche et responsable de la division "Agriculture, territoire et environnement" au CREAD, a estimé que l'agroécologie ne pouvait être conçue selon un modèle uniforme ni imposée indistinctement, chaque territoire étant confronté à des défis climatiques et socio-économiques qui lui sont propres.

Un film consacré à l'expérience du Living Lab de Tizi Ouzou a été projeté à cette occasion, illustrant une démarche territoriale mobilisant plusieurs acteurs autour de la transition agroécologique en milieu montagneux.

Pour rappel, le projet NATAE (2022-2026), soutenu par l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon Europe, vise à favoriser la transition agroécologique en Afrique du Nord.

RS

CONCOURS DU VILLAGE ET DU QUARTIER LES PLUS PROPRES

AGUEMOUNE N'ATH AMAR REMPORTE LE 1^{er} PRIX

Le village Aguemoune N'Ath Amar, dans la commune de Taourirt Ighil (wilaya de Bejaia), a remporté le premier prix de la 4e édition du Concours du village et du quartier les plus propres, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Le deuxième prix a été décerné au village Zioui, de la commune d'Akfadou, tandis que le troisième prix est revenu au village Ighil N'tala, relevant de la commune d'Amalou. La cérémonie s'est tenue à la salle des congrès de la wilaya, en présence des autorités locales.

De plus, sept (7) autres villages ont été primés lors de cette édition, à savoir Igheledene (Beni Maouche), Ighil Outouaf (Timezrit), Ait Soula (Chemini), Tizi Lemaâ (Amalou), Laâzib Oulahedhir (Ighrem), Taddart Tamokrant (Amizour) et Ath Yahia (Adekar).

Dans la catégorie des quartiers, "L'houma Avazine", situé au chef-lieu de la wilaya, a décroché le premier prix, suivi de Taddart Oufella, dans la commune de Tazmalt, tandis que le centre-ville de Tichy a obtenu le troisième prix.

Le prix de l'excellence de cette 4e édition a été attribué aux villages d'Ath Djemehour, dans la commune d'Amalou, et de Taourirt Said Arab, dans la commune d'El Kseur. Par ailleurs, 22 villages et 10 quartiers issus des différentes communes de la wilaya ont pris part à cette 4ème édition du concours organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Bejaia.

RS

ECONOMIE ASPHYXIÉE ET JEUNESSE RÉVOLTÉE LA FRANCE DONNEUSE DE LEÇONS AGONISE

Economie à bout de souffle, colère sociale généralisée et classe politique dans le déni : la situation de la France atteint un seuil critique. Attaquée sur les marchés pour sa dette incontrôlée, la France ne fait plus figure d'économie « trop grande pour faillir », mais de géant « trop grand pour être sauvé », suscitant l'inquiétude et l'exaspération de ses voisins européens.

Par Hanane Ben
In mondialisation.ca, 11 octobre 2026

Comme le soulignent plusieurs économistes et experts financiers, la France traverse une grave crise de confiance sur les marchés financiers, caractérisée par une envolée du taux d'intérêt de sa dette à 10 ans à près de 5 % et un élargissement inédit de l'écart (spread) avec l'Allemagne. Avec une dette qui s'approche des 120 % du PIB — soit plus de 3 600 milliards d'euros — et un déficit public prévu à 5,4 % en 2026, le coût annuel des seuls intérêts frôle désormais les 90 milliards d'euros, dépassant des budgets majeurs comme ceux de l'Education ou de la Défense.

Cette détérioration s'explique par un problème de fond : une économie en stagnation (croissance estimée à 0,5 %), une perte de compétitivité industrielle face à la concurrence mondiale et un modèle d'État-providence très généreux — porté notamment par les dépenses de santé et de retraites — qui n'est plus soutenable au vu des gains de productivité actuels.

À ce blocage économique s'ajoute un doute majeur quant à la volonté politique des dirigeants français de contenir la dépense publique. L'abandon temporaire de la réforme des retraites d'Emmanuel Macron sous la pression politique illustre cette difficulté à affronter la réalité budgétaire.

De plus, la perspective de la présidentielle de 2027 accentue la nervosité des investisseurs : les propositions des deux principales forces politiques d'opposition — le retour de la retraite à 62 ans prôné par Marine Le Pen et la conversion de 600 milliards d'euros de dette en titres perpétuels à 0 % exigée par Jean-Luc Mélenchon — sont perçues comme financières

insoutenables et destructrices pour la crédibilité de l'Etat.

Selon le prix Nobel d'économie Paul Krugman, la France pourrait être passée du statut de pays « trop grand pour faillir » (too big to fail) à celui de « trop grand pour être sauvé » (too big to be bailed out). En raison du poids systémique de la France, la hausse de ses taux d'intérêt menace de renchérir le coût de la dette pour l'ensemble de la zone euro.

Or, un sauvetage financier se heurte à des obstacles majeurs : bien que la Banque centrale européenne dispose d'outils d'intervention (comme le TPI), leur activation exige une stricte discipline budgétaire que la France refuse de s'imposer.

Surtout, une forte opposition politique émergerait au sein de l'Union européenne, menée par l'Allemagne et soutenue par les pays ayant subi de douloureuses mesures d'austérité lors de la crise de 2012. Pour ces nations créancières, il serait politiquement intolérable de financer le sauvetage d'un partenaire qui s'éloigne délibérément de la responsabilité fiscale.

Une jeunesse en révolte et des services publics exsangues

À 190 jours de l'élection présidentielle, la France fait face à une vague de contestation lycéenne et étudiante inédite, déclenchée par le manque chronique de professeurs remplacés dans les établissements de banlieue. Cette crise met en lumière la dégradation profonde de l'Éducation nationale et des services publics, véritables piliers républicains aujourd'hui en perte de moyens.

Dans un contexte économique sous tension, marqué par une dette publique étouffante à 120 % du PIB, la colère de la jeunesse a rapidement débordé en affrontements et en ma-

nifestations massives, soutenues par les syndicats et d'autres secteurs sociaux exaspérés par la hausse du coût de la vie. Ce climat de tension profite principalement aux figures politiques les plus radicales, polarisant le débat autour d'un duel entre Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen.

D'un côté, le leader de La France Insoumise capitalise sur le malaise social et l'élan de la jeunesse pour alimenter une dynamique révolutionnaire.

De l'autre, la candidate du Rassemblement National, largement en tête des sondages, exploite le sentiment d'insécurité provoqué par les violences urbaines pour incarner l'aspiration à l'ordre de la majorité silencieuse. Face à eux, le centre et la gauche modérée pâtitent d'un vide de leadership et d'une rivalité d'égos incapable d'émerger.

Ce mouvement d'ampleur scelle le crépuscule d'un second mandat agonisant pour Emmanuel Macron, confronté à un rejet massif de l'opinion publique et à l'impasse financière de son gouvernement.

Élu en 2017 avec la promesse d'endiguer la montée de l'extrême droite, le président laisse au contraire un paysage politique plus fracturé que jamais.

Si Marine Le Pen venait à lui succéder à l'Élysée, ce dénouement marquerait un échec historique retentissant pour son bilan et sa mémoire politique. Trop occupée à donner des leçons à l'international, trop occupée à fomenter des coups d'Etat à l'étranger, à multiplier les actions de déstabilisation au Sahel et à entretenir la haine et la xénophobie en son sein et d'ignorer ses propres plaies avec le concours de ses médias stipendiés, la France a oublié de traiter ses propres maux. Une cécité politique dramatique par laquelle le pays risque aujourd'hui d'imploser.

H.B

LA PAIX EN UKRAINE A NÉGOCIER EN DOLLARS PAS EN DIPLOMATIE

Par Alexandre Lemoine
In mondialisation.ca, 11 octobre 2026

Les accords pétrogaziers en cours de négociation entre la Russie, les États-Unis et l'Allemagne semblent n'être que des affaires, sans lien direct avec un cessez-le-feu. Mais c'est précisément ainsi que fonctionnent les initiatives de paix : la quête de paix et la quête de profits vont de pair.

Le cap des négociations sur le règlement du conflit ukrainien est quasiment impossible à déterminer à partir des déclarations contradictoires des politiques. Chaque jour apporte de nouvelles informations, de l'autre côté de l'Atlantique, de la part de Trump, comme de ce côté-ci, en Europe, de la part des dirigeants européens. Le chancelier Merz se rend à Kiev avec 1 milliard d'euros et des promesses de nouvelles livraisons d'armement, mais ne transfère toujours pas à l'Ukraine les missiles à longue portée Taurus, que lui réclame depuis des années.

Macron, après sa rencontre avec Trump à New York, évoque des négociations « constructives » et la perspective d'une trêve énergétique et d'un moratoire en mer Noire. Mais derrière toute cette rhétorique, du « nous sommes prêts à négocier » au « nous continuerons à faire pression », il est presque impossible de discerner le cap réel. Les politiques disent une chose, en font une autre, et les déclarations changent plus vite que la météo. Néanmoins, il existe des marqueurs bien plus pragmatiques, comme tout ce qui est lié à l'argent. Ces marqueurs, ce sont le sort des gazoducs Nord Stream et celui des actifs étrangers de Lukoil mis en vente. Ce sont eux, et non les révérences diplomatiques, qui permettent de comprendre où se dirige réellement la voie de la paix, si tant est qu'elle se dirige quelque part.

Récemment, le représentant spécial du président et directeur du Fonds russe d'investissement direct Kirill Dmitriev a déclaré que la remise en service des gazoducs Nord Stream était envisageable. « Ensemble, nous relancerons Nord Stream », a-t-il écrit sur X, commentant l'appel du coprésident de l'AfD Tino Chrupalla à mener une enquête internationale sur le sabotage des gazoducs et à en rétablir le fonctionnement. Cette thèse est contestée

même par les experts russes, tant le degré de destruction est important, tant les aspects juridiques et techniques sont complexes. Les analystes indiquent que la réparation est possible, mais qu'elle nécessite des coûts et des délais considérables. Dmitriev ne brasse cependant pas du vent. Son domaine de compétence est la coopération économique, et non le règlement politique. Or il est évident que sans le second, le premier n'existera pas. Ce qui signifie qu'il sait et perçoit peut-être ce que les autres ne voient pas.

L'AfD monte en puissance, sa cote de popularité a atteint 30%, un record historique pour ce parti. C'est précisément l'AfD qui défend la souveraineté énergétique de l'Allemagne et la remise en service de Nord Stream.

Un forum d'affaires russo-allemand a été annoncé, plus de 20 candidatures d'entreprises allemandes ont déjà été reçues, et leur nombre continue de croître. La Chambre de commerce américaine a soutenu la participation des entreprises américaines à cet événement.

En Allemagne, la prise de conscience grandit : le renoncement au gaz russe bon marché a été l'une des causes de la profonde crise économique dans laquelle le pays s'est retrouvé. Les industries énergivores ferment ou délocalisent outre-Atlantique, les prix de l'électricité pour l'industrie restent parmi les plus élevés d'Europe et le gouvernement Merz prévoit de bâtir l'armée la plus puissante d'Europe, ce qui exige des dépenses supplémentaires sur fond de chute de popularité du chancelier.

Le cas de Lukoil est encore plus révélateur. Le département américain du Trésor reporte une énième fois l'autorisation d'une transaction portant sur la vente des actifs étrangers de Lukoil pour plusieurs milliards de dollars. Parallèlement, le New York Times écrit que la transaction est prévue avec la participation de la partie américaine et qu'elle est directement liée à la levée des sanctions contre la Russie. Selon le journal, Vladimir Poutine a personnellement soulevé la question de la vente de ces actifs lors de sa rencontre avec les émissaires de Trump, Jared Kushner et Steve Witkoff, le 5 septembre au Kremlin.

Parmi les principaux acheteurs figurent l'investisseur américain Todd Boehly, qui a donné 2 millions de dollars aux campagnes politiques de Trump, le conglomérat qatari de la famille Al-Khayat et le

fonds d'investissement d'Abou Dhabi du cheikh Tahnoun ben Zayed Al Nahyane. Le gouvernement américain pourrait également participer à la transaction par l'intermédiaire de la Corporation américaine de financement du développement international (DFC). Un représentant de la DFC a déclaré que cette transaction potentielle « renforcera la sécurité économique des États-Unis, fera avancer les objectifs de politique étrangère et réduira les prix de l'énergie pour les Américains ordinaires ».

La tentative de Trump de trouver un prétexte à la levée des sanctions, à savoir la libération de prisonniers politiques, dont Moscou ne reconnaît même pas l'existence, ne fait que confirmer cette thèse. Le procédé d'échange de prisonniers contre un allègement des sanctions a été proposé par l'envoyé spécial John Cahill, qui avait obtenu un assouplissement des sanctions contre la Biélorussie en échange de la libération de plusieurs détenus.

Si l'on se souvient que les Américains prévoyaient de relancer Nord Stream avec leur participation directe (un homme d'affaires proche de Trump envisageait de racheter les gazoducs sabotés), le puzzle commence à se reconstituer. La voie économique conduite par Dmitriev s'avère bien plus révélatrice que la rhétorique politique. Le forum d'affaires Russie-Allemagne-États-Unis, les négociations sur Nord Stream, la transaction Lukoil, tout cela forme les maillons d'une même chaîne. Et si ces maillons s'assemblent en une construction fonctionnelle, cela signifie que la voie de la paix existe : simplement, elle ne passe pas par les déclarations des politiques, mais par les contrats et la logistique.

On pourrait objecter que toutes ces transactions ne sont que des affaires, sans rapport direct avec un cessez-le-feu. Que les entreprises américaines veulent simplement profiter des actifs russes, et les entreprises allemandes veulent retrouver le gaz bon marché. Mais c'est précisément ainsi que fonctionnent les processus de paix : la quête de paix et la quête de profits vont de pair.

Alexandre Lemoine
La source originale de cet article est Observateur continental

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE TROU DANS LA MAISON

Kossi était le meilleur archer du village de Zogbodomè. Pas le plus fort. Pas le plus riche. Mais le plus précis. Quand il tendait son arc, la flèche partait comme une colère. Elle ne tremblait pas. Elle ne déviait pas. Elle ne ratait jamais.

Les anciens disaient que son arc avait été béni par les esprits de la forêt. Kossi, lui, disait qu'il n'avait pas besoin de bénédiction. Il avait son œil. Son souffle. Sa patience. Et sa flèche.

Un jour, des rumeurs sont arrivées du nord. Des hommes armés descendaient vers le village. Des pillards. Des tueurs. Ils brûlaient les cases. Ils volaient les troupeaux. Ils emmenaient les enfants.

Le chef a convoqué Kossi.

— Kossi, tu es notre meilleure arme. Prépare-toi. Prépare tes flèches. Protège le village.

Kossi a passé des jours à aiguiser ses pointes. À tendre son arc. À s'entraîner. Il a choisi les meilleures branches. Les meilleures plumes. Les meilleures cordes. Il a bandé son arc si fort que le bois criait. Il était prêt. Il attendait l'ennemi.

Mais un matin, sa femme, Awa, est venue le voir.

— Kossi, il y a un trou dans le mur de la maison.

— Un trou ?

— Oui. Dans le mur de notre chambre. Un petit trou. Par où le vent passe. Par où les insectes entrent. Il grandit. Chaque nuit, il grandit.

— Je le réparerai plus tard. J'ai des flèches à préparer.

— Kossi, ce trou me fait peur. La nuit, j'entends des choses. Des chuchotements. Des pas. Comme si quelque chose entrait.

— Ce sont des rats. Des lézards. Rien de plus.

— Ce n'est pas des rats. C'est autre chose.

Kossi n'a pas écouté. Il avait un ennemi à l'extérieur. Un ennemi visible. Un ennemi qu'il pouvait tuer avec sa flèche. Le trou dans le mur, ce n'était rien. Un trou, ça se bouche. Ça attend.

Les nuits ont passé. Le trou a grandi. Awa a commencé à dormir dans la cuisine. Elle ne voulait plus rester dans la chambre. Elle disait que le trou respirait. Qu'il appelait. Qu'il aspirait.

Kossi a haussé les épaules.

— Tu es fatiguée. Tu as peur des pillards. Mais moi, je suis là. Ma flèche est prête.

Une nuit, leur fils aîné, Sena, est tombé malade. Une fièvre. Des convulsions. Il parlait dans son sommeil. Il disait :

— Le trou... le trou... il m'appelle...

Kossi a consulté le guérisseur. Le guérisseur a jeté les cauris. Il a pâli.

— Il y a un trou dans ta maison, Kossi. Un trou qui n'est pas un trou. C'est une porte. Une porte que quelqu'un a ouverte. Et quelque chose est entré.

— Quelle chose ?

— Un esprit. Un esprit de vengeance. Il a été invoqué. Il cherche quelqu'un. Et il est dans ta maison.

— Qui l'a invoqué ?

— Toi, Kossi. Ou quelqu'un de ton sang. Un crime a été commis. Un crime caché. L'esprit est venu réclamer son dû.

Kossi a nié. Il n'avait commis aucun crime. Il était un homme juste. Un homme droit. Un homme respecté.

Mais la nuit suivante, il a fait un rêve. Un rêve étrange. Il était dans sa chambre. Le trou était immense. Une femme en sortait. Une femme qu'il n'avait jamais vue. Elle portait un pagne déchiré. Ses yeux étaient vides. Elle a parlé.

— Tu as tué mon fils, Kossi. Il y a dix ans. Tu l'as frappé avec ton arc. Il est tombé. Tu l'as enterré sous ta maison. Et tu as dit que c'était un accident. Mais ce n'était pas un accident.

Kossi s'est réveillé en hurlant. Il a regardé le mur. Le trou était là. Plus grand. Plus noir. Plus vivant.

Il s'est souvenu. Dix ans plus tôt, un jeune homme était venu au village. Un étranger. Il avait volé du maïs. Kossi l'avait surpris. Il l'avait frappé. Une seule fois. Avec son arc. Le garçon était tombé. Sa tête avait heurté une pierre. Il était mort. Kossi avait creusé un trou sous sa maison. Il avait enterré le corps. Il avait dit à tout le monde que l'étranger était parti. Personne n'avait posé de questions. Le temps avait passé. Kossi avait oublié.

Mais la terre n'oublie pas. Les morts n'oublient pas. Et la flèche, aussi bien tendue soit-elle, ne peut rien contre un trou dans la maison.

Kossi est allé voir Awa.

— Pardon. Pardon de ne pas t'avoir écoutée.

— Qu'as-tu fait ?

— J'ai tué un homme. Je l'ai enterré sous notre chambre. Le trou, c'est lui. C'est son esprit. Il veut justice.

Awa a pleuré. Puis elle a dit :

— Va. Déterre le corps. Rends-le à sa famille. Demande pardon. Et bouche le trou. Pas avec de la terre. Avec la vérité.

Kossi a pris une pelle. Il a creusé



sous la maison. Il a trouvé les ossements. Il les a enveloppés dans un tissu blanc. Il est allé dans le village du mort. Il a trouvé sa mère. Une vieille femme. Il s'est agenouillé.

— Pardon. J'ai tué votre fils. Je l'ai enterré. Je l'ai caché. Je viens vous rendre ses os. Et vous demander pardon.

La mère a pleuré. Elle a hurlé. Elle a voulu le maudire. Mais elle a fermé les yeux.

— Ton pardon, je te le donne. Pas parce que tu le mérites. Parce que je ne veux pas porter la haine. Maintenant, va-t'en. Et ne reviens jamais.

Kossi est revenu. Il a bouché le trou. Avec de la terre. Avec des pierres. Avec des prières. Il a brûlé de l'encens. Il a appelé les ancêtres. La nuit suivante, le trou a disparu. Le mur était lisse. Comme neuf.

Mais Sena, son fils, n'a jamais guéri. Il est mort une semaine plus tard. L'esprit avait pris son dû. Pas Kossi. Son fils. Un innocent.

Kossi a enterré Sena. Il a planté un arbre sur sa tombe. Il a brisé son arc. Il a jeté ses flèches dans la rivière.

— Ma flèche était bien tendue, a-t-il dit. Mais il y avait un trou dans ma maison. Et j'ai regardé ailleurs. Kossi n'a plus jamais touché une

arme. Il est devenu le gardien des tombes. Il racontait son histoire à tous ceux qui voulaient l'entendre. Il disait :

— La flèche est bien tendue, mais il y a un trou dans la maison. Ne regardez pas seulement l'ennemi qui vient de loin. Regardez le trou qui est dans votre propre mur. Parce que c'est par là que l'esprit entre.

LEÇON La flèche est bien tendue mais il y a un trou dans la maison. Ce proverbe nous enseigne que l'on peut être prêt à affronter les menaces extérieures, mais si l'on néglige les failles intérieures, ces failles finiront par nous détruire. On prépare ses défenses contre l'ennemi visible, mais on ignore le trou dans son propre mur. On aigüise ses armes, mais on ne répare pas sa maison. Et un jour, ce n'est pas l'ennemi qui entre. C'est l'esprit. C'est la conséquence. C'est la vérité cachée. Alors, avant de tendre votre flèche, bouchez le trou. Avant de combattre dehors, réparez dedans. Parce que la victoire ne sert à rien si la maison s'effondre.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 8 octobre 2026

UNE PENSÉE POUR MOUNIA HALIMI FERNANE

Décédée le 13 Octobre 2020. L'artiste peintre et céramiste, Mounia Halimi Fernane s'est éteinte à Alger, à l'âge de 57 ans des suites d'une longue maladie. Architecte de formation, puis enseignante après un long parcours professionnel dans le domaine de l'urbanisme, la défunte n'a pu se soustraire à la magie d'exprimer ses émotions à travers les formes et les couleurs. A ses débuts, Mounia Halimi Fernane voulait faire de la céra-

mique, mais elle a dû mettre de côté son ambition faute de moyens, se tournant vers la peinture sur verre et sur toile, ainsi que l'art de la mosaïque.

Issue d'une famille où l'art de manier la matière occupe une place prépondérante, la regrettée artiste compte plusieurs créations de toutes sortes, entre tableaux de différents formats peints, à l'eau, à l'huile, à l'encre de Chine, d'autres en céramique ou encore des œuvres d'art faites à par-

tir d'objets de récupération, qu'elle a exposé dans différentes galeries. Après 30 années d'un parcours artistique entièrement consacré au service du patrimoine et de la culture algérienne, Mounia Halimi Fernane, tire sa révérence laissant derrière elle un legs qui continuera de rayonner. Paix à son âme.

Publié par A.Hammouch sur Facebook, dans le Journal des artistes, le 12 octobre 2026





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA INSPECTE LE PROJET DE RÉALISATION D'UN HÔPITAL MILITAIRE UNIVERSITAIRE À TINDOUF

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a procédé, lundi, au 3e jour de sa visite en 3e Région militaire, à l'inspection du projet de réalisation d'un hôpital militaire universitaire à Tindouf, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection en 3ème Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a procédé, ce lundi 12 octobre 2026, à l'inspection du projet de réalisation d'un hôpital militaire universitaire d'une capacité de 240 lits à Tindouf", précise la même source.

A l'entame et après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a suivi un exposé détaillé sur cette importante infrastructure, présenté par les responsables chargés de la réalisation du projet, et ce, avant de s'enquérir sur le terrain de l'état d'avancement des travaux, où il a souligné "l'impératif de respecter les délais contractuels de réalisation et de livraison de cette infrastructure, tout en veillant scrupuleusement à la conformité des travaux aux normes sanitaires internationales en vigueur", ajoute le communiqué.



Il convient de rappeler que ce projet, dont le Général d'Armée Saïd Chanegriha a posé la pierre angulaire lors du mois de mai 2025, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire visant à "consolider la couverture sanitaire dans la région, à renforcer les capacités des structures hospitalières, à améliorer la qualité des soins dispensés et à assurer une prise en charge sanitaire optimale des personnels militaires et de leurs familles", souligne la même source.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'est également rendu à une brigade logistique, où "il s'est enquis de la disponibilité opérationnelle de cette unité chargée d'assurer le bon fonctionnement de la chaîne logistique des unités de corps de bataille déployées sur le territoire de compétence", conclut le communiqué du MDN.

RA

ELIMINATION DE TROIS ORPAILLEURS DE NATIONALITÉS AFRICAINES EN 3E RÉGION MILITAIRE (MDN)

Trois (3) orpailleurs de nationalités africaines ont été éliminés, lundi, en 3e Région militaire par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de lutte contre la criminalité organisée multiforme, un détachement de l'Armée nationale populaire a éliminé, ce lundi 12 octobre 2026, en 3ème Région militaire, trois (3) orpailleurs de nationalités africaines", a précisé la même

source. L'opération a permis également de récupérer "une (1) arme à feu, six (6) marteaux piqueurs et six (6) groupes électrogènes", ajoute le communiqué. "Cette opération confirme, de nouveau, la détermination du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à lutter contre ce genre de pratiques illicites visant à épuiser les richesses de notre pays", conclut le MDN.

RA

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
TENUE DE LA PREMIÈRE RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION

Les travaux de la première réunion de la sous-commission chargée du suivi de la mise en œuvre du premier objectif de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027) ont débuté lundi, indique un communiqué de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC).

Dans ce cadre, le chargé de la gestion du Secrétariat général de la HATPLC, Khaled Ben Guernane, a présidé l'ouverture des travaux de la première réunion de la sous-commission chargée du suivi de la mise en œuvre du premier objectif de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027) portant sur "le renforcement de la transparence et la moralisation de la vie publique".

La réunion a connu la participation du représentant du Premier ministre, en sa qualité de superviseur de la sous-commission, ainsi que de représentants de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, de la Cour des comptes, du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), outre des cadres de la Haute Autorité.

A cet égard, il a été procédé au suivi de l'état de réalisation des mesures inscrites au titre du premier objectif pour l'année 2026, au nombre de 21 mesures réparties sur quatre objectifs stratégiques. Il s'agit notamment de "promouvoir l'intégrité du fonctionnaire public, de consacrer la

transparence dans la gestion des affaires publiques, de renforcer la reddition des comptes dans la gestion de la chose publique et d'alléger la charge administrative", lit-on dans le communiqué.

Cette rencontre a permis "d'évaluer le niveau d'engagement des secteurs concernés dans la mise en œuvre des mesures établies, d'identifier les difficultés et les insuffisances ayant entravé l'achèvement de certaines d'entre elles et d'échanger les vues sur les moyens à même de renforcer la coordination entre les différents secteurs et la Haute Autorité, afin de remédier aux dysfonctionnements relevés et d'assurer la mise en œuvre du plan d'action établi pour 2026-2027, en vue d'atteindre les objectifs stratégiques escomptés et de consacrer les principes de transparence et d'intégrité dans le service public", ajoute la même source. Par ailleurs, cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres de coordination programmées par la Haute Autorité avec les sous-commissions chargées du suivi de la mise en œuvre des cinq objectifs de la Stratégie nationale, visant à "évaluer le niveau d'avancement réalisé, renforcer la coordination sectorielle et s'enquérir du niveau de concrétisation des mesures programmées, en prévision de la tenue de la réunion de la commission nationale chargée du suivi de la mise en œuvre de ladite stratégie", conclut le communiqué.

RA

OPEP+
M. ARKAB PREND PART À UNE RÉUNION CONSULTATIVE

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a pris part, lundi à Riyadh (Arabie saoudite), à la réunion consultative des ministres des Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et des pays non membres participant à la Déclaration de coopération (OPEP+), consacrée à l'examen de l'évolution du marché pétrolier mondial et des répercussions des tensions maritimes et logistiques sur la stabilité des marchés et la sécurité des approvisionnements énergétiques, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'est tenue en marge des travaux de la 17e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie (IEF17) et du 25e Congrès mondial du pétrole et de l'énergie (WPC Energy), organisés dans le cadre de la Semaine de l'énergie à Riyadh (Arabie saoudite), du 11 au 15 octobre courant.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la 68e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), tenue le 4 octobre courant, portant sur la tenue d'une réunion regroupant les ministres des pays participant à la Déclaration de coopération (OPEP+) présents à Riyadh, ainsi que les ministres participant par visioconférence, afin d'échanger leurs points de vue sur les récentes évolutions du marché pétrolier mondial et les circonstances qui l'entourent.

Lors de la réunion, les ministres ont examiné la situation du marché pétrolier mondial, réaffirmant la poursuite de la concertation et de la coordination entre les pays participant à la Déclaration de coopération (OPEP+), à travers les mécanismes existants, notamment le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et les réunions ministérielles des pays membres de l'OPEP et des pays non membres participant à la Déclaration de coopération (ONOMM).

Ils ont également réaffirmé leur engagement envers les décisions prises lors de la 41e réunion ministérielle de l'OPEP et des pays non membres participant à la Déclaration de coopération, tenue le 7 juin 2026, visant à instaurer et à préserver la stabilité du marché pétrolier.

Les ministres ont souligné l'extrême importance de garantir la sécurité des voies de navigation internationales, afin de veiller

à un flux régulier et ininterrompu des approvisionnements énergétiques, soulignant que la liberté de navigation et la sécurité des voies de transport maritime constituent des éléments fondamentaux pour la stabilité des marchés énergétiques mondiaux et la continuité de l'approvisionnement des marchés en pétrole brut et en produits pétroliers.

Ils ont, en outre, indiqué que les perturbations actuelles des flux énergétiques ont entraîné une hausse des coûts de fret et d'assurance à des niveaux inédits, dépassant le tiers de la valeur des marchandises transportées, ce qui entrave le transport du pétrole brut et des produits pétroliers dans les délais requis et avec l'efficacité nécessaire, et accroît les pressions inflationnistes sur l'économie mondiale.

Les ministres ont souligné que la hausse exceptionnelle des coûts de transport et d'assurance se répercute sur les différents maillons de la chaîne de valeur pétrolière, alourdit les charges financières et prolonge leur durée, tant pour les pays producteurs que pour les pays consommateurs, ce qui affecte la croissance économique mondiale.

Au terme de la réunion, les ministres sont convenus de poursuivre le suivi de près de l'évolution de la situation et de renforcer la concertation avec les gouvernements, les acteurs de l'industrie énergétique et les organisations internationales concernées, à l'instar du Forum international de l'énergie (IEF) et de l'Agence internationale de l'énergie (IEA), en vue d'améliorer les conditions du transport maritime mondial et de garantir la fluidité des flux énergétiques, contribuant ainsi à soutenir la stabilité du marché pétrolier et à renforcer la sécurité énergétique mondiale.

La participation de M. Arkab à cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Algérie à poursuivre la coordination et le dialogue avec les pays participant à la Déclaration de coopération (OPEP+), en soutien aux efforts conjoints visant à préserver la stabilité du marché pétrolier mondial, à renforcer la sécurité des approvisionnements et à relever les défis impactant les chaînes de transport et d'approvisionnement énergétiques à l'échelle internationale.

RA